

Sentiers

Entre deux

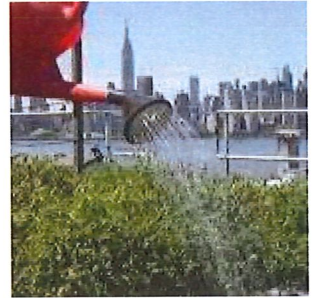


Avec le développement des villes

Agricultures urbaines – entre engouements et utilités

Esquisse d'un paysage

dimanche 22 août 2021, par [André-Jean](#)



L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) fournit des aliments frais, génère des emplois, recycle les déchets urbains, crée des ceintures vertes, et renforce la résilience des villes face au changement climatique. Les pratiques de l'AUP incluent la culture hydroponique et les arbres hors forêts (en anglais TOF).

Telle est la définition retenue par la [FAO](#). Avec ce contexte, nous nous posons quelques questions :

- Les initiatives se multiplient, Media et responsables politiques s'enthousiasment ; effaceraient-ils les souvenirs qui s'égrainent au fil des années ? L'agriculture en ville est-elle un phénomène récent ?
- Qu'y a-t-il de nouveau dans les expériences qui fleurissent de par le monde ?
- Des concepts émergent-ils ? Des politiques publiques se déploient-elles ?
- Et sur le terrain, comment ces évolutions se manifestent-elles dans une région comme PACA ?

"Agricultures et biodiversités urbaines", un groupe de travail créé au sein de l'Académie d'Agriculture de France, est une bonne raison de s'intéresser au sujet et, sans soucis d'exhaustivité, de grapiller ici ou là des références trouvées au fil de souvenirs épars, d'échanges variés, de navigations sur Internet ... et de vous faire partager ces trouvailles et les intuitions, certainement provisoires, qu'elles inspirent.

Sommaire

- [Sommaire](#)
- [Introduction](#)

- 1. Des souvenirs pavent le parcours
 - 2. Les initiatives fleurissent partout
 - 3. – Les références s’accumulent, les soutiens politiques s’affirment, les acteurs se multiplient
 - 4. – En Région Sud, fourmillent les diverses initiatives d’agriculture urbaine
 - 5. – Quelques intuitions ressortent, des questions demeurent
 - 6. Références, compléments, notes
-

1. Des souvenirs pavent le parcours

1.1 A Marseille, Nice ou Auch, les circuits alimentaires étaient courts

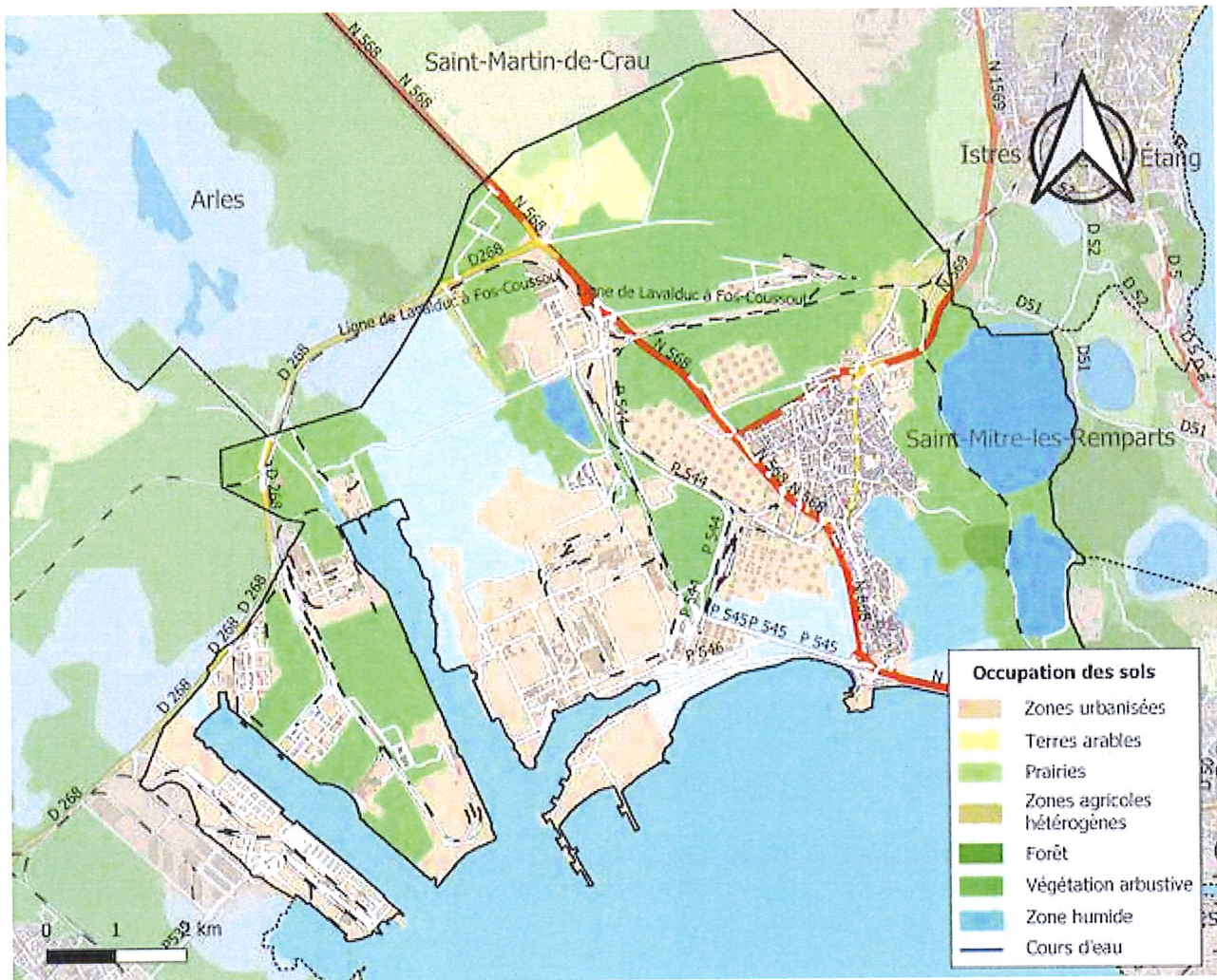
Dans les années 1920, mes ancêtres paternels vivaient dans un petit immeuble à Sainte-Anne au sud de Marseille. Plusieurs générations et de nombreuses familles cohabitaient dans trois ou quatre petits appartements sur autant de niveaux. Un jardin potager de quelques centaines de m² contribuait à nourrir les familles. Il recélait au fond la cabane d’aisance collective. Les éléments nutritifs étaient recyclés selon un circuit court. Dans les années 1930, mes grands-parents, leur famille s’étant agrandie, leur revenu croissant, et la loi Loucheur [https://fr.wikipedia.org/wiki/loi_Loucheur] aidant, font construire une maison un peu plus au sud, à l’Aillaude, dans un lotissement pris sur ce qui était alors des « campagnes » qui approvisionnaient les populations marseillaises. Ce jardin de 600 m² a nourrit en partie trois générations, jusque dans les années 2000 et en particulier pendant la seconde guerre mondiale, en légumes, en figues, prunes et raisins, en œufs et volailles. Un coin ombragé et humide du jardin était dédié à un parterre de muguet dont le premier brin — il attendait rarement le 1^{er} mai — était souvent offert à ma mère. Les chants des reinettes assuraient toutes les nuits que le bassin s’était bien rempli d’eau pour l’arrosage.

Autre souvenir familial, à Nice avec mes grands-parents maternels. Mon grand-père était cheminot, conducteur sur locomotive à vapeur en fin de carrière. La famille se posait ici ou là le long des lignes PLM en fonction des affectations. Au milieu des années 1950, la retraite est venue jeune. Ils ont décidé de construire une maison dans un lotissement pris sur les garrigues pentues qui surplombaient l’Est de Nice : Victoria Park. Le terrain faisait 900 m², en six terrasses les unes au-dessus des autres. Les temps avaient déjà changé. Plus de 20 ans après mes grands-parents paternels, le maraichage nourricier était toujours nécessaire, mais uniquement sur deux terrasses. Les autres accueillait divers fruitiers, des parterres de fleurs et des espaces de repos et de méditation ; sans doute aussi des refuges de biodiversité sans le savoir. Le bassin trônait en haut du terrain car là aussi l’eau était distribuée à travers une pastille à débit constant.

Aucune surprise donc en 1975, de découvrir à Auch, des salariés, collègues et amis, s’approvisionnant largement auprès de leurs familles d’agriculteurs gersois, envoyant même des colis aux enfants et proches jusqu’à Paris. Ville et agriculture, production et alimentation,

étaient en continuité. On n'égorgeait pas de mouton dans la baignoire, mais l'auge à cochon était à proximité de la cuisine.

1.2 La planification urbaine est à l'œuvre



Occupation des sols, Fos-sur-Mer, 2018

De retour à Marseille en 1978, bien différente est la situation. L'opération industrielle majeure des V^{ème} et VI^{ème} plan quinquennaux est en pleine réalisation à Fos-sur-Mer. L'Organisation d'étude d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise est le creuset où se dessinent les structures de la future métropole. Parallèlement les espaces verts sont à l'honneur. Une mission interministérielle veille sur l'espace naturel méditerranéen (Mission Méditerranée). A la fin des années 1960 l'urbanisme est encore empreint d'hygiéniste. En 1973, (une circulaire interministérielle) explicite les surfaces d'espaces verts à prévoir dans les programmations urbanistiques. Ce texte réglementaire contribue à tisser le lien entre l'hygiénisme dont l'influence sur l'urbanisme touche à sa fin et l'intégration fine de la nature dans l'aménagement du territoire par le principe de coupures vertes développé avec le concept de Métropole-Jardin (Consalès et Millias, 2020).

En revanche, ces politiques d'aménagement du territoire sont peu enclines au maintien d'une agriculture par ailleurs déclinante. Le maillage des grands-ensembles périphériques s'est réalisé

de manière peu dense sur une matrice naturelle laissant de plus en plus de place à la friche. (Consalès et Millias, 2020). L'agriculture est un non-sujet de l'urbanisme de l'époque. Seuls des combats vindicatifs (poursuivis avec constance sur plus de 30 ans) évitent parfois la marginalisation des activités agricoles. A ce titre, le département des Bouches-du-Rhône est un lieu privilégié d'observation des formes d'agriculture se maintenant dans les interstices de la ville qui se déploie, se déplaçant et se restructurant à sa périphérie, évoluant au grès des contraintes et des opportunités. Nous y reviendrons plus loin.

1.3 Un œil urbain fait de la nostalgie un avenir.



Affiche pour la campagne présidentielle
1981

Au sein des générations 68, nombre de futurs bobo goûteront de se servir directement auprès de producteurs.

1.4 Autoproduction et autoconsommation élargissent leur périmètre

Vingt ans après la seconde guerre mondiale, en France, Henri Mendras constate La Fin des paysans et la disparition du mode de production caractérisé par une économie de subsistance. Pour autant, l'autoproduction et surtout l'autoconsommation alimentaires trouvent de nouvelles formes et de nouvelles voies. Dans les années 1980, l'agriculture occupe moins de 8% des actifs. Mais, selon les chiffres rassemblés dans un mémoire l'autoconsommation alimentaire dépasse largement cette valeur (Schlsselhuber, 1988).

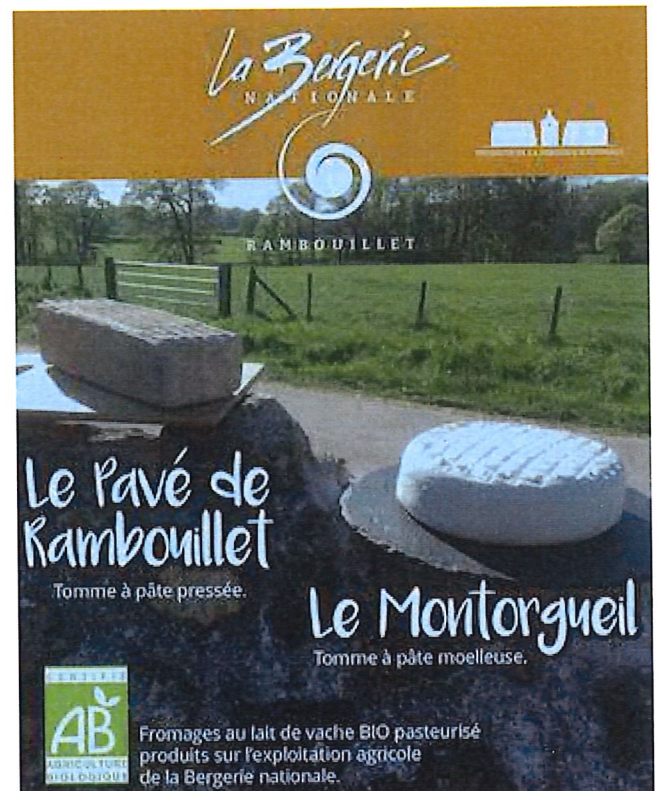
Est-ce en cohérence avec les observations 10 ans plus tôt dans le Gers ? Une partie de l'autoproduction alimentaire des agriculteurs ne nourrit-elle pas encore une autoconsommation de leurs proches urbains ? Y aurait-il continuité avec l'engouement pour les ventes directes et les circuits courts ? N'ont-ils pas créé des exemples, voire contribué à des modèles ?



1.5 Au sein de l'enseignement agricole, ventes directes et circuits courts sont déployés

Maurice Barbezant et Jacques Bourdreux, entre autres, se souviendront certainement avec malice que, dans les années 1980–90, ils ont prêté la main au développement des ventes directes de produits d'appellation venant des exploitations des lycées agricoles et viticoles et ont organisé un circuit court depuis les productions de la Bergerie nationale [<http://www.bergerie-nationale.educagri.fr>] et de la ferme de l'École nationale supérieure d'agronomie de Grignon

Autoproduction, autoconsommation alimentaires



Produits de la Bergerie Nationale de Rambouillet

[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_nationale_sup%C3%A9rieure_d%27agronomie_de_Grignon] pour les agents parisiens du ministère de l'agriculture, de ses agences et de leurs familles. Autoproduction – autoconsommation ... juste un peu déportées.

1.6 La Terre, elle, est formatrice !

Pierre supplémentaire dans ce jardin de souvenirs, la rencontre, au milieu des années 1990, d'un projet nancéien : contribuer à la réinsertion de populations précaires par la production fruitière et maraîchère. Répondant à ce qui sera qualifié comme une exigence sans cesse grandissante de produits de terroir, de tradition, d'authenticité restaurant le lien social entre consommateur et producteur, valorisant les qualités de fraîcheur, d'innovation et de qualité nutritionnelle des productions dans le Plan Barnier, 2009, l'association y ajoute une dimension proprement sociale. LORTIE a été parmi les premiers Jardin de Cocagne.

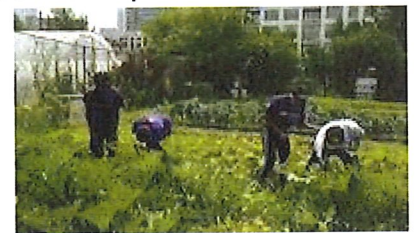
D'autres pierres auraient sans doute pu être ajoutées aux précédentes. Les liens entre eux sont fragiles et, peut-être, artificiels comme ceux tissés entre des souvenirs personnels. Ceux-ci laissent cependant imaginer un paysage ressemblant à une agriculture de plus en plus liée à la ville. Un regard plus lointain s'invite.

[Retour au sommaire](#)

2. Partout des initiatives fleurissent

2.1 A Chicago d'abord semble-t-il

Chicago, dans cette métropole qui a été au centre de l'agriculture industrielle et de la production alimentaire de masse, une littérature locale encourage les résidents à réfléchir à leur relation avec les aliments, critique ces industries qui compromettent la santé pour des objectifs de productivité et rappelle que les premiers résidents devaient produire leur propre nourriture ([Chicago's Farming History](#)). Chicago a la réputation d'avoir développé une agriculture urbaine pour aider ses populations pauvres. Il faut rappeler qu'en 1909 Les pauvres de la ville obtiennent 90 acres à labourer, offerts par la société International Harvester, un fabricant d'outils agricoles dirigé par la famille McCormick de Chicago. Ces jardins potagers deviennent le site de la plus grande ferme urbaine des États-Unis ([Ferme urbaine à Chicago en 1909](#)). Matthew Hoffmann jette un regard sociologue sur les évolutions que la ville a connu depuis un siècle. Il observe les mouvements d'industrialisation—désindustrialisation qui se sont succédés à Chicago, les attentes et désirs des classes moyennes qui ont réinvesti les espaces libérés avec l'appui de politiques de soutenabilité, les bénéfices que ces politiques étaient sensées induire au profit de populations pauvres et de couleur, ainsi que, avec l'aide de certaines organisations, la façon dont les communautés marginalisées peuvent malgré tout accéder aux avantages de ces politiques de soutenabilité. La réputation de l'agriculture urbaine à Chicago pourrait ainsi résulter autant d'un narratif que d'une réalité uniment partagée ([Hoffmann, 2014](#)). Il n'empêche, l'image traverse l'Atlantique et Hervé PILLAUD, Agriculteur-Eleveur, conférencier et auteur, rapporte les enseignements d'une visite effectuée à Chicago en compagnie de Grégoire BLEU, Président de l'AFAUP ([Pillaud, 2018](#)). Il reste qu'à Chicago, l'agriculture urbaine est envisagée comme une solution aux problèmes d'insécurité alimentaire et d'accès limité à de bons emplois dans certains quartiers à faibles revenus. L'agriculture urbaine pourrait offrir des aliments sains, des emplois durables et une meilleure sensibilisation à l'écologie des systèmes alimentaires. L'agriculture urbaine y est multifonctionnelle, probablement comme dans de nombreuses autres localisations ([Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine](#)). On aurait pu tout aussi bien évoquer Détroit dans le Michigan où, suite à la désertion de sa population dans les années 1970 dû au départ des constructeurs automobiles, la ville tente de se reconstruire fin des années 1990 avec l'agriculture urbaine. En 2013, Détroit comptait 1300 jardins dans la ville employant ainsi 16 000 personnes.

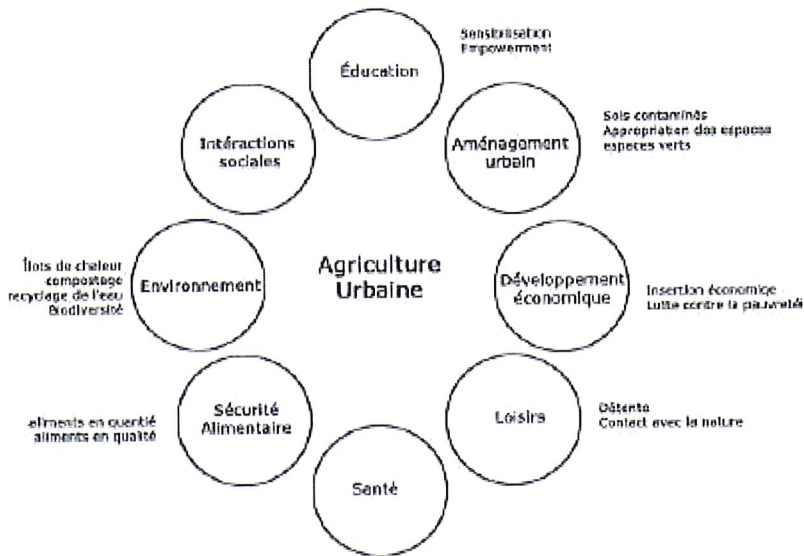


2.2 A Montréal, l'agriculture urbaine s'invente sous les regards

Montréal, concernant l'agriculture urbaine (AU), il convient de citer Eric Duchemin et les travaux du Laboratoire sur l'agriculture urbaine – AU/LAB ([Eric Duchemin](#)).

Echo à nos observations dans le Gers et nos questionnements ultérieurs, l'AU/LAB constate l'importance des productions légumières de l'agriculture urbaine de Montréal dans l'approvisionnement des résidents, tout en favorisant un développement social individuel et

collectif. Pour les responsables locaux, l'AU devient un outil multidimensionnel. (Duchemin et al 2010). Il rejoint ainsi les considérations sur la Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine. Avec la crise de la COVID, Éric Duchemin confirme et précise ses précédents travaux. Selon diverses estimations, ce sont entre 5 et 12 % de la population montréalaise qui, durant la saison estivale, seraient approvisionnés par des productions maraîchères fraîches urbaines pour une



Multifonctionnalité de l'AU – Duchemin

valeur monétaire se situant entre 25 et 50 millions de \$.

Et ces performances n'enlèveraient rien aux autres aménités de l'AU. Un tel besoin ne pouvait qu'attirer les initiatives. En 2009, Mohamed Hage, aménage une production maraîchère sur les toits de Montréal. En 2016, elle s'étend sur 7.000 m² de terrasses, elle produit chaque jours quelques tonnes de légumes et herbes fraîches vendus et les vend des résidents alentour, et elle fait travailler 80 salariés.



Ferme Lufa Montréal

(Ferme Lufa). Son promoteur n'hésite pas à affirmer que La durabilité commence par la rentabilité ! et affirme la généralisation de son modèle, oubliant les autres dimensions d'une agriculture urbaine impliquant les résidents directement dans la production.

2.3 L'AU suit le développement des villes américaines

Les processus à l'œuvre à Chicago ou Montréal se déploient ailleurs en Amérique. Les spécificités propres à chaque ville ne semblent pas démentir les traits généraux. On en trouve divers témoignages :

- Boston, Duchemin la mentionne dans ses articles sur l'agriculture urbaine. La Municipalité de Boston soutient une agriculture urbaine commerciale (City of Boston), tandis que l'Institut pour l'agriculture urbaine, de son côté, conseille de produire sa propre alimentation (Urban Farming Institute).

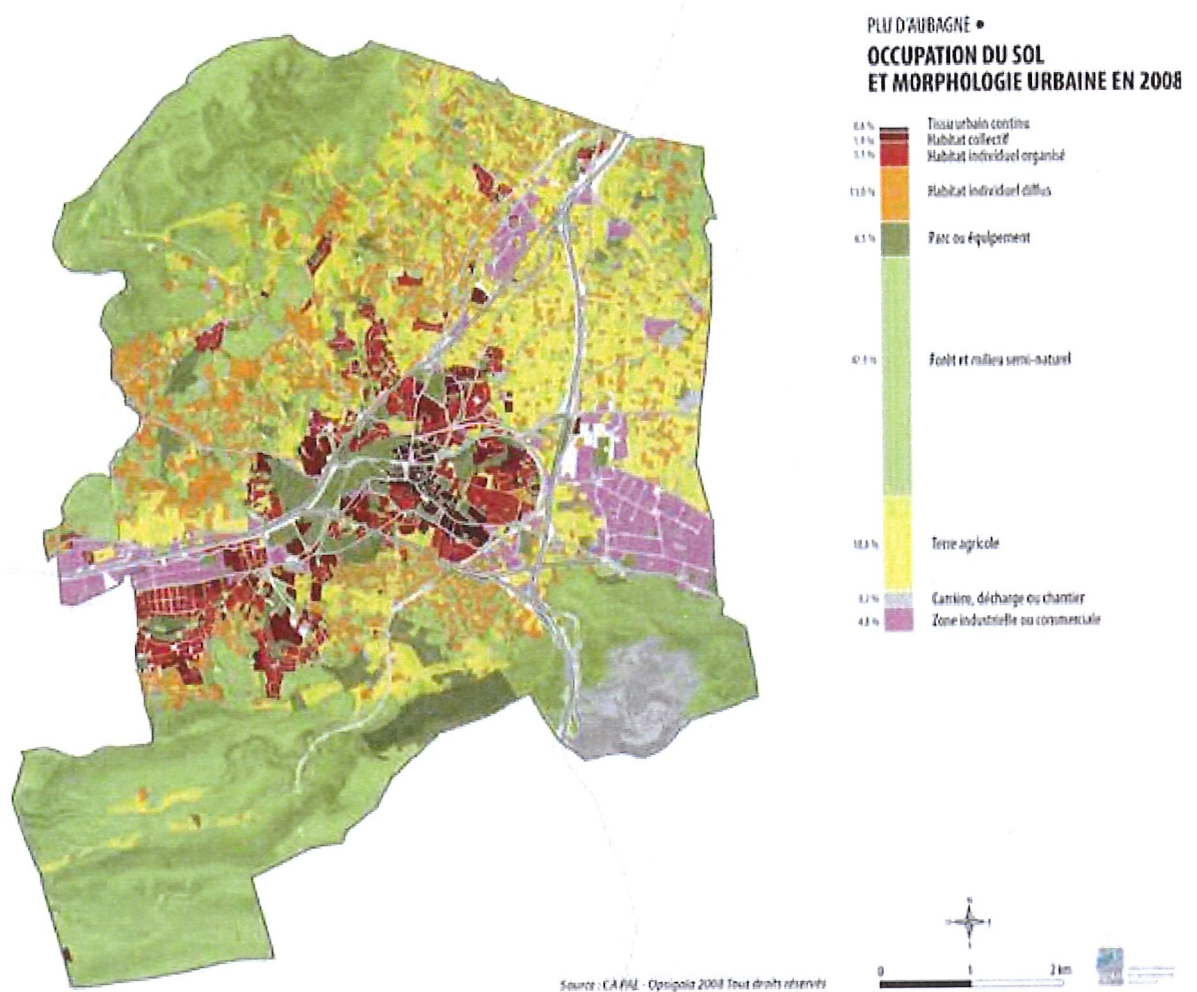
- New York également porte attention à son agriculture urbaine. Duchemin y fait référence. Là comme ailleurs en Amérique, au-delà des éventuelles politiques menées par les gouvernements locaux, des acteurs se mobilisent pour conseiller et atteindre des objectifs sociaux en même temps qu'alimentaires (Cohen et Reynolds).
- Sur la côte ouest, en Californie (Photo : « AU-california-185244display.jpg »), De l'autre côté du pays, l'Université de Californie — département Agriculture et ressources naturelles consacre des moyens significatifs pour connaître l'agriculture urbaine et pour conseiller celles et ceux qui la pratiquent (Urban agriculture – Welcome). Il y est signalé qu'un certain nombre de villes de Californie, dont San Francisco, Los Angeles et San Diego, ont récemment adapté leurs politiques municipales pour faciliter l'agriculture urbaine, en raison de l'intérêt marqué de la population. Là encore les diverses dimensions et aménités de l'agriculture urbaine sont mises en avant et recherchées : alimentation saine, bien-être de la population, création d'emplois, etc.



Agriculture urbaine – Université de Californie

L'examen de la longue liste des expériences d'AU qui ont vu le jour et se développent en Amérique ne ferait que renforcer les enseignements qui peuvent être tirés des exemples mentionnés ci-dessus. La production alimentaire en ville n'est pas une invention récente. Les formes que prend l'agriculture urbaine ne renient pas ces racines. Le renouveau peut trouver sa source dans les attentes de populations de classe intermédiaires qui réinvestissent les centres villes avec des attentes nouvelles. Les succès de l'agriculture urbaine ne peuvent cependant se réduire à cet engouement. Ses bénéfices sont appréciés dans une multitude de dimensions auxquelles l'environnement semble se surajouter tardivement.

2.4 L'autre côté de l'Atlantique n'est pas en reste



PLU d'Aubagne – 2008

A Aubagne, on a fixé des « Terres en Ville »

L'expérience d'Aubagne, puis le travail réalisé par "Terres en ville" est "la mère" de cette évolution, en tout cas celle qui a démontré qu'avec une volonté politique locale et les moyens financiers qui vont bien c'était possible [...d'organiser une coexistence entre agriculture et ville dans le long terme].

C'est ainsi que s'exprime l'un de ses acteurs !

Alors, commençons par ce qui pourrait relever de notre quatrième partie. À Aubagne dans les années 1990, la démonstration a été faite qu'une agriculture pleinement urbaine et périurbaine peut répondre aux besoins de consommateurs locaux les plus modestes. Des expériences concrètes ont clairement montré la possibilité pour l'agriculture urbaine de se maintenir et de prospérer. Les responsables locaux, politiques, agricoles, administratifs, ont œuvré conjointement pour explicitement relever un défi : faire de l'agriculture un élément structurant de la politique d'urbanisme de la commune et de respect de la sociologie locale. Ils ont permis de réunir ainsi des moyens intellectuels et financiers inédits. Les décisions prises ont donné des garanties solides pour un accès à long terme au foncier agricole. Elles ont sécurisé les exploitants agricoles dans leurs investissements et dans leur approche technique de la production, favorisant avant la lettre l'émergence de l'agriculture biologique dans ce terroir.

Elles ont, en outre, apporté la preuve que le prix du foncier agricole n'était pas un facteur d'exclusion d'une production agricole urbaine et péri-urbaine destinée aux besoins des populations locales quand la sécurité du foncier était définitivement garantie pour l'avenir, ce qui est déterminant pour les jeunes exploitants. Elles ont donc favorisé aussi les nouvelles installations. En 1999, l'expérience d'Aubagne a fait l'objet d'un colloque intitulé Terres en Ville. L'association du même nom, née l'année suivante, a largement contribué à diffuser les enseignements d'Aubagne.

Nantes met en évidence la pluralité des polarités au sein de l'agriculture urbaine et à sa périphérie environnementale. Avec ECOS, on retrouve le côté habitant-citoyen-militant. La Chambre d'agriculture veut maintenir le côté professionnel. Elle propose des formations aux agriculteurs. Les opérateurs publics acceptent des investissements importants avec des cahiers de charges qui conduisent vers des professionnels. C'est la poursuite d'objectifs environnementaux d'économie d'énergie avec des serres en toiture confiées à des



professionnels. C'est, avec le soutien de l'ANRU [<https://www.anru.fr>] des fermes pour des quartiers fertiles permettant à leurs habitants d'accéder à une alimentation de qualité, en circuit court, tout en conservant leur pouvoir d'achat. Enfin, apparaît presque indépendamment la dimension de protection de la nature et de la biodiversité. C'est ce dont témoigne le Labo des savoir à Nantes qui, en 2013, a été désignée Capitale verte de l'UE.

Nancy, 20 ans après LORTIE, en février 2016, l'Est Républicain salue une autre création : L'association Racines Carrées constituée ce samedi veut développer l'agriculture urbaine à Nancy, [...] trois jeunes Nancéiens ont eu l'idée géniale de développer l'agriculture urbaine sur le Grand Nancy. (Racines carrées). Certains média n'hésitent pas à actualiser l'actualité ! Ils n'ont pas tort car ce nouvel engouement ajoute la dimension environnementale relativement secondaire auparavant. On le voit aussi avec la nouvelle implication de l'ENSAIA ou la création de Fab City Nancy.

À Paris et sa métropole, à Marseille, sa métropole et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ailleurs encore, le regard sur l'agriculture urbaine illustrerait tant la similarité et la complémentarité que la diversité et la singularité des approches. Les premières justifieraient un chapitre particulier. Les secondes sont abordés plus loin. Les responsables publics, les média, mettent l'accent aujourd'hui sur une exigence de sécurité et d'indépendance alimentaires. La politique des projets alimentaires territoriaux a favorisé l'implication de beaucoup de grandes

villes et de toutes les métropoles françaises. Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Henri Rouillé d'Orfeuil a salué dès 2018, les témoignages rassemblés par France Urbaine. Ils sont d'autant plus précieux aujourd'hui avec la crise sanitaire de la COVID.

[Retour au sommaire](#)

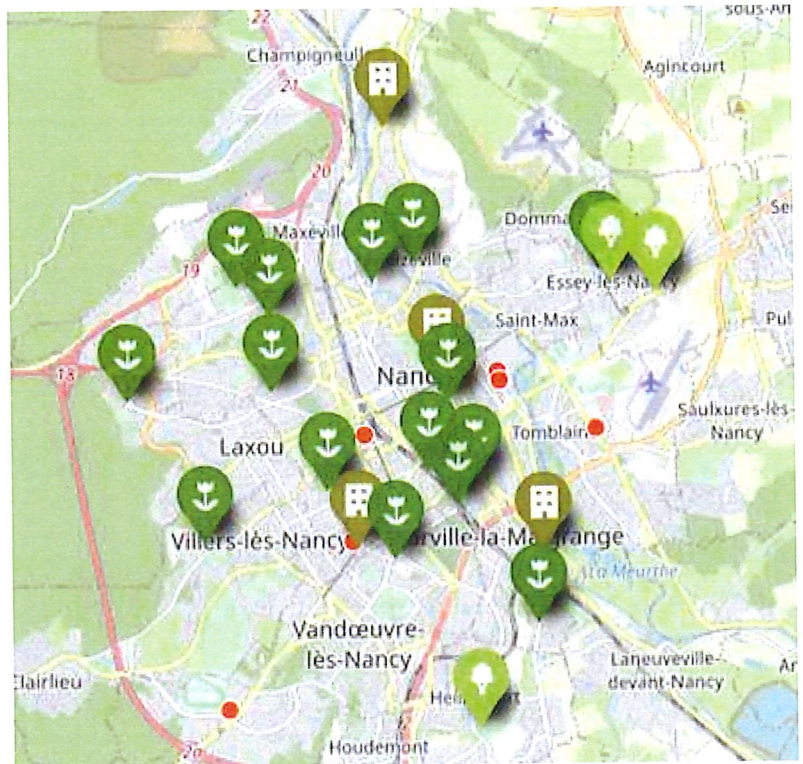
3. – Les références s'accroissent, les soutiens politiques s'affirment, les acteurs se multiplient

Avec le nombre d'initiatives de productions alimentaires en ville, avec l'engouement pour les consommations locales, avec les attentions apportées par les collectivités territoriales, les observations et les analyses s'accroissent également, les politiques publiques se formalisent, des acteurs variés interviennent en faveur de diverses formes de Campagnes urbaines.

3.1 Les chercheurs s'intéressent à l'agriculture urbaine

Cette prolifération n'a pas manqué d'intriguer certains chercheurs. Aurélie Sobocinski le souligne dans un article du Journal du CNRS. La proximité entre production et consommation alimentaires, entre producteurs et consommateurs voisins, parfois les mêmes, est un argument puissant en faveur du développement d'une agriculture en ville, un plaidoyer pour la création ou le renforcement des circuits courts. Le Grenelle de l'environnement en 2018, s'en était fait l'écho et a été entendu.

La faveur auprès d'habitants, d'acteurs publics et privés, de citoyens se trouve en raison avec des préoccupations urbanistiques. Jean-Noël Consales, coordinateur du projet JASSUR, utilise le concept de Métropole-Jardin dans un regard qu'il focalise sur Aix-Marseille. Un pont semble se créer entre les approches économiques-sociologiques et celles plus urbanistiques, paysagistes et naturalistes. Un pont encore fragile sur lequel les points de vue sont loin de tous converger, comme par exemple sur la biodiversité en ville ou entre hygiénisme social et esthétique paysagiste ou bien encore entre les motivations des fermes Lufa et celles de l'association Racines carrées ou celles exprimées par François Léger.



Acteurs – Fab City Nancy

3.2 Les responsables politiques tiennent à apparaître à la source des initiatives

A Chicago ou Détroit, Montréal ou New York, à Nancy ou Nantes, Paris ou Marseille, les villes, les



Jardins familiaux de Montolivet dans le 12^e
arrondissement de Marseille – Consalès,
2018

métropoles sont activement impliquées pour soutenir, encourager, pousser au développement de diverses formes d'agricultures urbaines. Les politiques publiques en sa faveur se déploient également à d'autres échelles.

A l'échelle internationale, l'Organisation des Nations Unies s'appuie sur son agence spécialisée dans l'agriculture et l'alimentation. La FAO recommande le développement d'une agriculture urbaine. L'Union européenne peut s'appuyer sur les travaux de plusieurs Think-tank et commande plusieurs rapports, mais elle semble peiner pour transformer les recommandations en actes politiques (Etudes pour l'Union européenne).

L'échelle nationale reste déterminante. C'est d'une manière explicite ce qu'affirme l'avis du Conseil économique social et environnemental du 12 juin 2019. Les autres institutions de la République se sont également intéressé à l'agriculture urbaine. Les programmes nationaux pour l'alimentation et ceux pour la nutrition, les lois d'avenir de l'agriculture et EGalim promeuvent les Projet alimentaires territoriaux et les circuits courts.

Les liens entre travaux académiques et décisions politiques sont favorisés par la mise en place de comités scientifiques. La Nouvelle Aquitaine en donne une illustration avec AclimaTerra et NéoTerra. Elle n'est pas la seule à entendre les incitations du GIEC.

Nous avons déjà vu sur plusieurs exemples l'implication des villes et métropoles. La maîtrise des

politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, celle des sources d'approvisionnement des cantines scolaires, le soutien apporté aux acteurs locaux, leur donne de puissants moyens d'intervenir en faveur d'une agriculture en ville.

3.3 Le développement des initiatives suscite les acteurs

Le mouvement prend de l'ampleur. Les formes se diversifient. Les ambiguïtés laissent entrevoir les possibles divergences. Ce paysage évolutif des diverses formes d'agriculture urbaine incite les acteurs institués à intégrer ce domaine dans leur champ de compétence. C'est le cas par exemple avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire qui crée des Formation d'agriculteurs urbains. ASTREDHOR s'attache à transférer les résultats de recherches vers les pratiquants des nouvelles formes de végétalisation des villes et parie sur un développement et un encadrement accru du phénomène. Parallèlement, de nouveaux acteurs émergent dans ce paysage, pour aider ceux qui se sont lancé, voire pour les fédérer comme on l'a déjà vu par exemple avec La Maison de l'Agriculture Urbaine. C'est le cas d'une association, l'AFAUP qui vise explicitement à aider et représenter les professionnels, de plus en plus nombreux, qui produisent ou s'installent en ville. Est-ce que ses objectifs conduisent à des actions convergentes avec celles d'autres acteurs tels que Pour la Solidarité-PLS ou l'AEIDL qui se sont vus confier des études par le Parlement européen ? Oui sans doute tant que le mouvement prend de l'ampleur. Dans quel sens œuvrera une association comme la La fédération européenne des toits verts et murs vivants : plutôt pour des utilisations par des résidents-citoyens ou pour des Fermes Lufa ? Les acteurs publics, villes métropoles, régions et départements, État, encouragent l'émergence de nouveaux acteurs. En témoigne par exemple les résultats des 302 premiers lauréats de la mesure « Jardins partagés » du plan France Relance [<https://agriculture.gouv.fr/lagriculture-urbaine-senracine-dans-les-villes-302-nouveaux-projets-soutenus-grace-au-plan-france>]. Mais dans le même temps, les formes nouvelles, Fermes Lufa ou « Jardins partagés » restent pour l'essentiel exclues de la PAC, la politique agricole commune ou de la politique de maîtrise foncière en faveur de l'agriculture et des espaces naturels.

[Retour au sommaire](#)

4. – En Région Sud, fourmillent les initiatives d'agriculture urbaine

L'espace rural méditerranéen proche du littoral était une vaste huerta (agriculture nourricière). Les villes et les villages y ont toujours été environnés d'un espace agricole productif significatif. L'agriculture y bénéficie de conditions particulièrement favorables : soleil, climat, terres alluvionnaires, micro-terroirs isolés par des espaces naturels, irrigation, etc. Cet espace et les productions qu'il accueillait ont été violemment heurté par les évolutions récentes. L'urbanisme, les villes, s'y sont développés trop vite, parfois de façon débridée, dans leurs diverses expressions : expansions des vieilles cités, zones pavillonnaires, accueil de réfugiés, industries lourdes, infrastructures diverses dont portuaires, développement touristique massif, etc. Soixante dix ans d'évolutions ont conduit à des situations extrêmement contrastées. Pour en donner une illustration, juste après la seconde guerre mondiale les productions agricoles brutes des départements des Alpes-Maritimes et du Var étaient équivalentes. Cinquante ans plus tard celle du premier n'atteignait que le dixième de celle du second. Et pourtant, aujourd'hui,

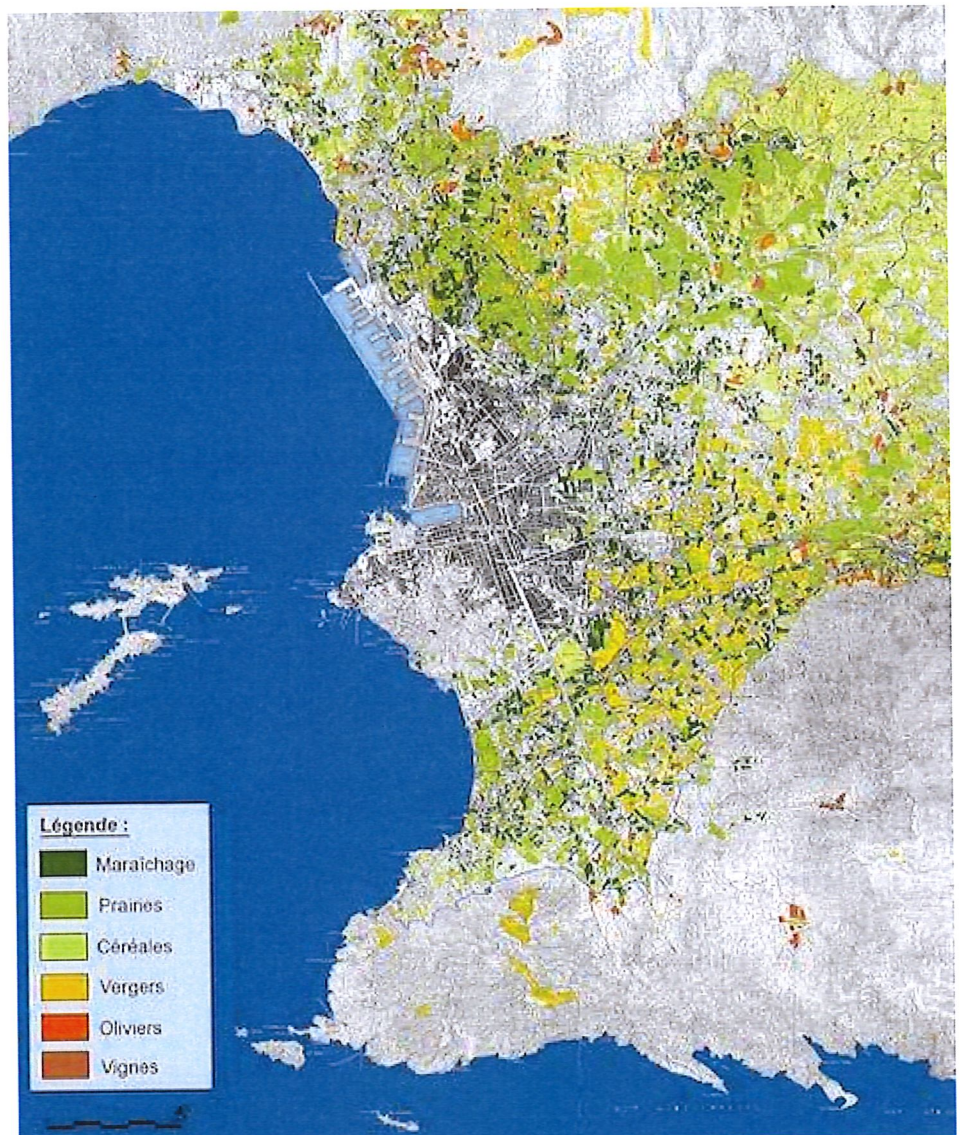
l'agriculture urbaine se développe dans ces deux départements. Elle s'installe parfois sur des toits ou se glisse dans les interstices des aménagements urbains. Elle profite parfois de terrains en friche. Elle en paye d'autres jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros l'hectare. S'agit-il des mêmes activités ? La Région Sud offre un bel observatoire de ces phénomènes où nous avons déjà grappillé quelques illustrations.

4.1 L'agriculture marseillaise est morte productive, elle renaît urbaine.

Avec une superficie de 241 km² la commune de Marseille est 2,5 fois plus vaste que Paris et 5 fois que Lyon. Le site de Marseille, qui a contribué à son attractivité, est entouré d'un ensemble de collines qui, pour pour les plus hautes, culminent à plus de 650 m. Près de la moitié de la superficie communale est en territoire naturel inconstructible. Le Parc national des Calanques s'étend pour l'essentiel sur le territoire de la commune de Marseille. Si les lieux sont occupés depuis 60 000 ans et si l'histoire de la cité commence il y a 2 600 ans, la Ville elle-même ne s'est étendu au sud du Vieux-Port que depuis quelques siècles.

Au 19^{ème} siècle et jusqu'au début du 20^{ème}, la « cuvette marseillaise » abritait une vaste production maraîchère. L'eau y est très fortement canalisée et irrigue l'ensemble du bassin. Le canal de Marseille, complète les besoins avec de l'eau prélevée dans la Durance depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Les producteurs marseillais nourrissaient en bonne partie ses habitants. A partir de la fin des années 1950, l'accueil des rapatriés d'Algérie et une urbanisation échevelée ont rejeté la production agricole marseillaise « dans le no man's land de la plaine de Berre ».

D'abord en catimini, maintenant ouvertement, nombre d'initiatives semblent vouloir installer une nouvelle agriculture urbaine. Parmi les acquisitions foncières excessives des années



Le terradou de Marseille en 1900 (source : IGN ; auteurs : Millias et Consalès).

passées, des espaces non gérés s'enrichissent au risque de départs de feux, sont investis par des activités plus ou moins licites, voire privatisées sans titre. Des résidents-citoyens, des porteurs de projets entrepreneuriaux peuvent proposer des projets nouveaux. Dans leur article Consalès et Millias relèvent que « malgré l'extrême rétention foncière de propriétaires bien plus enclins à la spéculation qu'au consentement de baux à caractère agricole, certaines démarches aboutissent » et citent plusieurs exemples à l'appui. Ils ajoutent que « Marseille devient une scène importante de l'émergence de l'agriculture urbaine professionnelle ». Ajoutons enfin une sélection récente, effectuée par Made in Marseille, de projets provençaux dédiés au développement de l'agriculture urbaine [<https://madeinmarseille.net/91442-notre-selection-de-projets-provencaux-dedies-au-developpement-de-lagriculture-urbaine/>].

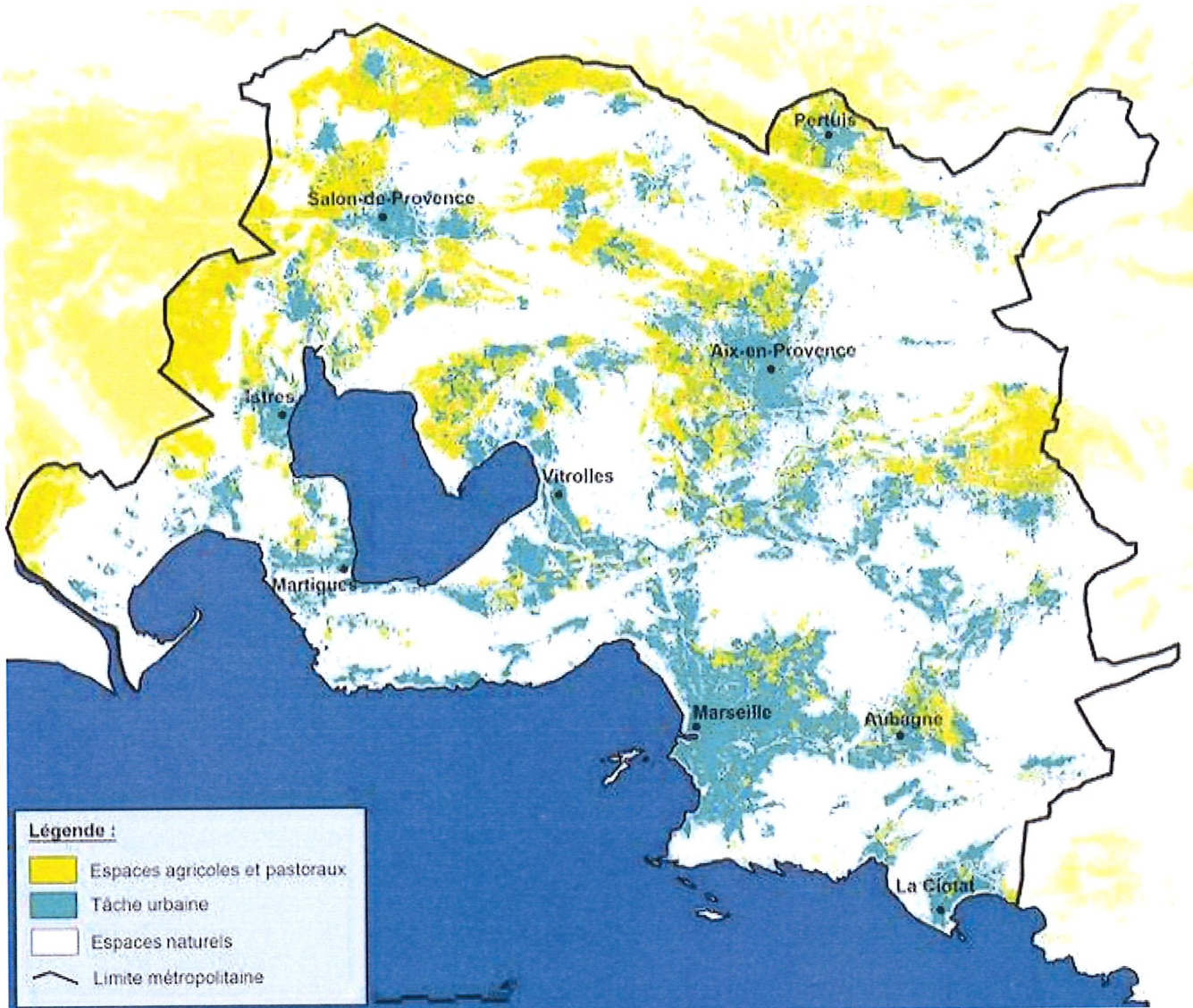
Les promoteurs de l'agriculture urbaine marseillaises sont nouveaux, bien différents des anciens cultivateurs de la « cuvette marseillaise ». Ils s'insèrent dans les interstices. Ils occupent des niches. Ils sont multiactivités. Mêmes professionnels, ils interviennent souvent dans des cadres associatifs. Les responsables publics et privés leur font les yeux doux.

4.2 Dans les Bouches-du-Rhône l'agriculture est presque partout urbaine ou périurbaine, mais partout différente

Dans l'introduction de l'article déjà cité, Marc Beauchain explicite les traumatismes qui ont bouleversé l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône et notamment son agriculture. Aujourd'hui Aix-Marseille-Provence [https://fr.wikipedia.org/wiki/Métropole_d'Aix-Marseille-Provence] est la plus vaste des métropoles françaises, avec 3 173 km². Les espaces naturels y occupent plus de 60 % de la surface, l'agriculture 24 % qui, toutefois, perd 900 ha chaque année au profit de l'espace urbain. C'est dire le caractère paradoxale du renouveau de certaines formes d'agriculture dans la commune de Marseille.

La métropole réunit 93 % de la population du département. Seul lui échappe l'ouest du département partagé entre, Le Comtat au nord, relié au Vaucluse et dans la zone d'influence d'Avignon et, au sud, la Camargue et la partie de la Crau hors le développement lié à Fos-sur-Mer. Le Conseil de développement de la Métropole s'est prononcé favorablement à la fusion avec le département des Bouches-du-Rhône dans un avis de décembre 2018 [<https://conseil-developpement.ampmetropole.fr/index.php/bibliotheque/projet-de-fusion-departement-metropole/238-avis-conseil-de-developpement-aix-marseille-provence-projet-fusion-decembre-2018-1/file>]. Le projet alimentaire territorial s'étend sur l'ensemble des ces deux entités.

Cette unité de présentation, ne doit toutefois pas tromper. Les différences peuvent aller jusqu'à des contradictions et des oppositions d'intérêts divergents. Un acteur qui a largement participé à élaborer le diagnostic du PAT observe : les productions agricoles de qualité des Bouches-du-Rhône s'exportent à bon prix vers les riches et exigeants consommateurs du Nord de l'Europe, tandis que les consommateurs du département, majoritairement modestes, se nourrissent de denrées importées d'Espagne ou de plus loin. Et d'ajouter que ces exportations pourraient même supporter une augmentation du prix des transports à longue distance. Combien de productions traditionnelles sont-elles passées entre des mains aisés dont les produits sont promus sur des tables huppées ? L'huile d'olive made in France fait de la résistance [https://www.lemonde.fr/series-d-ete/article/2021/07/18/l-huile-d-olive-made-in-france-fait-de-la-resistance_6088675_3451060.html], mais la France importe aujourd'hui 96 % de son huile. Et même



Les trois composantes spatiales de la
Métropole Aix-Marseille Provence (sources :
IGN et CEREMA, auteurs : Millias et Consalès)



l'huile de Patrick Bruel ne rejoindra pas les cantines, il y a place pour que des produits sains et frais alimentent les circuits courts !

Le prix des terres agricoles enserrées dans les zones en cours d'urbanisation peuvent se négocier jusqu'à 100 000 €/ha et on y produit souvent sans financement de la PAC. Bien évidemment, vendre des productions agricoles à un prix élevé

permet de dégager un revenu économique suffisant. On en voit l'archétype dans les Alpes-Maritimes ci-dessous. Mais il serait très réducteur de ne retenir que cette possibilité. D'autres voies l'illustrent. Les valeurs ajoutées d'une transformation et d'une distribution directe à plus ou moins longue distance peuvent y contribuer. En l'occurrence, les circuits-courts ne sont pas une panacée. Sous la pression d'élus, certains producteurs assurent parfois une présence sur les marchés de produits locaux ou répondent à des appels d'offre administratifs. Mais l'infidélité des consommateurs et l'incertitude sur les volumes et les prix des commandes publiques lassent rapidement et favorisent alors le renouvellement des contrats d'expédition à long terme et longue distance. Un maire installe un producteur sur des terres communales enrichies en contrepartie de la fourniture des cantines. Il autorise l'installation de bâtiments d'exploitation qui peuvent mitiger la zone agricole et contrarier une intention de consolider l'agriculture locale. Jean-Noël Consalès l'exprime dans Marsactu, "90% du maraîchage de la métropole est consommé à l'extérieur" [<https://marsactu.fr/jean-noel-consales-90-du-maraichage-de-la-metropole-est-consomme-a-lexterieur/>]. La biodiversité est, certes, un argument pour les projets qui sollicitent les aides publiques. Est-il solidement fondé dans un département où plus de la moitié des espaces sont en zone naturelle protégée, où les cités pavillonnaires accueillent une flore disparate, où les friches urbaines et agricoles ne manquent pas, où se trouve le premier site naturel de compensation écologique [<https://www.cdc-biodiversite.fr/news/cdc-biodiversite-obtient-lagrement-du-1-er-site-naturel-de-compensation-de-france-pour-cosserie/>] ? Et puis nous avons évoqué plus haut la voie ouverte à Aubagne, en fixant des Terres en Ville. Ce qui s'y est déployé répond à plusieurs des questions et difficultés rencontrées.

Il nous faut retenir que la situation d'ensemble observable sur la métropole d'Aix-Marseille recèle une grande diversité de formes d'agriculture urbaine depuis les initiatives des résidents-citoyens aux start-up professionnelles et sociales marseillaises, depuis l'utilisation des friches urbaines ou des toitures aux productions de qualité en appellations d'origine protégée qui s'exportent en Europe et dans le monde, depuis des produits de luxe à une production agricole qui participe à la satisfaction des besoins de la population locale. Si déjà à l'échelle de la métropole marseillaise, l'agrégation des expériences d'agriculture urbaine semble difficile. Qu'en est-il dans les départements voisins et au niveau régional ?

4.3 L'agriculture urbaine se développe aussi dans les départements voisins et toute la région. Quelques illustrations permettent de percevoir la variété des initiatives et des soutiens, comme les contrastes dans ces pays qui n'en manquent pas...

- Le département du Var est artificialisé sur moins de 15 % de sa surface. L'agriculture urbaine varoise se déploie dans deux directions. Plusieurs initiatives contribuent à développer et consolider les liens sociaux, à Toulon par exemple. De son côté, le CAUE met à disposition des éléments de connaissance et des outils pour promouvoir le lien avec les espaces naturels.
- Dans les Alpes Maritimes les contrastes sont marqués entre une côte densément peuplée et urbanisée et des montagnes parmi les moins habitées de France. Ce département accueille des activités de service et touristiques fortement rémunératrices et de grands espaces naturels tel que le Parc national du Mercantour. Les contrastes ne sont pas moindres dans les formes que peuvent prendre les initiatives assimilables à de l'agriculture urbaine.



Cueilleurs de la rose centifolia en 2020 – AFP

Autour d'Avignon et de la vallée du Rhône, on retrouverait des schémas similaires à ceux du nord du département des Bouches-du-Rhône, tandis que le reste du Vaucluse serait proche de ce qui pourrait être observé dans les départements alpins.

- Les premières AMAP sont nées en France dans les années 2000 entre Toulon et Marseille, à Aubagne en particulier, et elles se sont multipliées dans la région. Elles sont caractéristiques d'une forme d'auto-organisation de l'agriculture urbaine. Une AMAP maintient un

professionnel exploitant agricole et lui permet de contractualiser une partie de sa production en vente directe auprès de consommateurs membres de l'association. De son côté le Conseil régional de la Région Sud-PACA sélectionne des initiatives pour les donner en exemple et s'appuie sur des partenaires pour promouvoir une agriculture urbaine qu'elle veut au service du plus grand nombre. Ce niveau politique et administratif partage avec l'État les orientations de politique agricole et d'espaces naturels. Toutefois, cette responsabilité n'apparaît pas clairement articulée avec la volonté de soutenir l'agriculture urbaine.

4.4 A Aubagne, on a fixé des « Terres en Ville » Le regard sur l'agriculture urbaine et périurbaine en général et a fortiori dans une focalisation sur la région Sud aurait été incomplet sans revenir dans les Bouches-du-Rhône. voir plus haut

[Retour au sommaire](#)

5. – Quelques intuitions ressortent, des questions demeurent

Au terme de ce survol partiel des paysages des agricultures urbaines, restent des impressions :

1. Les motivations du développement des productions alimentaires en milieu urbain et périurbain sont multiples :
 1. Contribuer aux ressources alimentaires de populations aux revenus modestes ;
 2. Accéder à des produits considérés comme sains, davantage que ceux provenant des circuits industriels de production-transformation-distribution ;
 3. Motiver la création et l'entretien de relations sociales de proximité ;
 4. Sensibiliser un public local et notamment des jeunes générations avec le monde vivant, la production alimentaire, les modes de cultures, voire l'élevage ;
 5. Contribuer à protéger des espaces naturels et a fortiori des supports de biodiversité apparaît rarement de façon explicite. Toutefois, dans certains terroirs, les préoccupations de diversité biologique, paysagère, de lutte contre les risques naturels (inondations,

ruissellement, incendie de forêts) font partie du package. C'est le cas de nouveau à Aubagne avec le programme "terrasses de culture".

2. Les fonctionnalités attendues du développement des diverses formes d'agriculture urbaines sont tout aussi diverses que les motivations qui animent les acteurs. Ces fonctionnalités intéressent notamment les acteurs qui interviennent dans la construction et l'animation de la ville et des quartiers.
3. Les structures juridiques qui supportent le développement des diverses formes d'agriculture urbaines vont de l'exploitation agricole classique à l'association d'intérêt général avec ou sans salariés en passant par les diverses collectivités territoriales et services administratifs qui mettent en oeuvre des solutions foncières combinées.
4. Les intérêts, économiques (de la grande distribution notamment) ou sociologiques (rétention des propriétaires fonciers notamment) en jeux, comme les réseaux d'acteurs peuvent défendre des visions très différentes, voire divergentes et parfois en opposition, en particulier pour l'accès à des droits et des soutiens financiers.
5. Des manques importants grèvent la couverture géographique de notre survol :
 1. En Europe simplement, il nous aurait fallu nous attarder sur les initiatives et les modes d'agriculture urbaines en Italie, en Allemagne ou en Grande-Bretagne.
 2. En France il faudrait une vue sur le paysage en région Ile de France et plus précisément dans la métropole parisienne. Peut-être pourrions-nous ajouter certains chapitres ultérieurement.
6. Plus au fond, des informations précises sur l'économie de chacun des modèles d'agriculture urbaines font défaut. De même nous sommes incapables de chiffrer la part alimentaire apportée actuellement et le potentiel que recèlerait leur développement.

Dans ce contexte nous pouvons emprunter des éléments de conclusion à plusieurs sources :

- Christine Aubry et Jean-Noël Consalès, en 2014, s'interrogeaient déjà : L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou révolution lente ? [<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3-page-119.htm>]

L'agriculture urbaine semble aujourd'hui opérer son retour dans les villes des pays occidentaux. Les initiatives publiques, privées, associatives et même entrepreneuriales foisonnent. Si l'engouement pour le développement de ces initiatives est certain compte tenu des services rendus (fonction nourricière, sociale, environnementale), des voix discordantes se font entendre et remettent en question le bien-fondé de cette agriculture souvent non professionnelle. Considérée par certains comme anecdotique dans la consommation alimentaire de la plupart des citoyens, ou comme un phénomène de mode voire un loisir pour urbains, elle est même parfois remise en question en tant qu'agriculture.

L'essentiel des questions de ces deux chercheurs-universitaires demeurent d'actualité. Le terme d'agriculture urbaine couvre des domaines à la fois trop larges et trop flous pour permettre des études précises et chiffrées que ce soit dans les domaines sociologiques,

économiques et environnementaux.

- En 2017, l'ADEME mobilisait une expertise sous forme de synthèse bibliographique : Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ? [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/agriculture_urbaine.pdf]. L'étude conclue nettement que ...

Pour nourrir la population française, l'enjeu le plus important est de maintenir ces surfaces [agricoles] face à l'urbanisation grandissante, d'améliorer la durabilité de l'agriculture périurbaine et rurale en encourageant les pratiques agro-écologiques et en favorisant la relocalisation de l'alimentation.

L'agriculture urbaine peut être complémentaire par son rôle pédagogique permettant aux consommateurs de se réapproprier la phase de production de l'alimentation et d'avoir accès à des produits locaux mais ne doit pas être considérée comme la solution miracle et durable pour nourrir les citadins. Elle peut dans une certaine mesure participer à l'approvisionnement de denrées périssables tels que légumes et petits fruits, mais ne remplacera pas l'agriculture « classique » pour fournir la ville en produits nécessitant de l'espace, tels que gros bétail, et céréales. Elle peut aussi avoir un rôle éducatif vers un « manger sain » et rendre des services écosystémiques sous certaines conditions (gestion des eaux pluviales urbaines, lutte contre les îlots de chaleur urbains). L'agriculture doit trouver sa place dans l'urbanisme, tout comme les projets d'urbanisme doivent réussir à intégrer de l'agriculture.

Cela n'enlève rien à l'intérêt d'y regarder de près car il y a bien un mouvement d'opinion publique à l'échelle internationale en sa faveur, on voit bien l'émergence de nouveaux entrants susceptibles de bouleverser le jeu des acteurs classiques y compris professionnels, et les responsables politiques tiennent à prendre le train en marche. Pour l'heure, la conclusion la plus évidente est qu'il faut poursuivre les observations et les analyses dans ce domaine.

Louis Albert De Broglie réserve une double page à notre sujet dans le beau livre, Nourrir la planète [1]. On y trouve, résumé, l'essentiel de ce qu'est aujourd'hui l'agriculture urbaine : une histoire récente et parfois vivante, un défi, des formes nouvelles et à inventer, des initiatives citoyennes, un rôle pédagogique, une contribution pour nourrir les habitants. Un mouvement en lien avec les transitions actuelles.

[Retour au sommaire](#)

6. – Références, compléments, notes

6.1 Références et renvois

AFAUP L'[Association française d'agriculture urbaine professionnelle](http://www.afaup.org) [<http://www.afaup.org>] s'est fixée pour ambition de mettre en valeur et faire connaître les passionnés qui cultivent en ville innovent tous les jours et créent des oasis étonnantes et l'incroyable richesse de profils et de



Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle

projets qui fleurissent sur tout le territoire pour contribuer à bâtir des villes plus résilientes et plus humaines. Elle adresse un message aux décideurs : investissez sur les projets d'agriculture urbaine sur votre territoire ! Ils sont le terreau fertile de création de lien sociaux, de la reconnexion à la nature et de la réconciliation des urbains avec le monde agricole qui

les nourrit. Ils sont le moteur de la relocalisation de l'alimentation. Les nouvelles formes d'agriculture ne doivent pas être une variable d'ajustement dans l'après-crise, mais au contraire un levier de la résilience des villes et de la transition écologique.

L'AFAUP a mené en 2019 une enquête sur les nouvelles formes d'agriculture (AFAUP, 2019). Elle milite pour l'établissement de règles justes de travail entre les porteurs de projets d'Agriculture Urbaine et les collectivités ou bailleurs mettant à disposition des bâtiments lors d'appel à projet. Et elle fournit un ensemble d'outils pour ce faire.

En 2019, l'AFAUP a également partagé des vues sur L'agriculture urbaine en 2040, avec les prospectivistes de l'UE [<https://www.agri-city.info/fr/actualites/l-agriculture-urbaine-en-2040>].

Quatre formes d'agriculture urbaine sont ressorties de ces échanges à l'horizon 2040 :

- L'autoproduction, souvent high tech, pour les personnes ou les entreprises qui pourront se le permettre ;
- Les projets sociaux, communautaires, inspirés de la permaculture ;
- Des cultures de produits de niches, valorisés ;
- De l'agriculture de survivance, non contrôlée.

Retour

Nouvelles formes d'agriculture AFAUP, 2019, Enquête juridique à l'échelle nationale sur les nouvelles formes d'agriculture [<http://www.afaup.org/home-2/enquete-juridique/>]

Cette enquête permet de soulever quelques questions : Peut-on être agriculteur sans tracteur ? Un permaculteur est-il un agriculteur ? Peut-on être animateur et agriculteur ? Un éleveur est-il seulement un producteur ?

Des enseignements en ressortent :

- Des difficultés juridiques qui freinent le développement des nouvelles agricultures ;
- Les problématiques rencontrées en agriculture urbaine dépassent le milieu urbain, [...] de manière générale, on parle d'agriculture de proximité ;
- Il ressort de l'enquête que 25 % des répondants ne sont pas affiliés à la MSA ;
- beaucoup de porteurs de projets se sentaient incompris par les institutions agricoles. et seulement 25 % ont eu l'autorisation d'exploiter.

L'enquête ne donne pas une idée précise de ce que représente l'agriculture urbaine, ni ne permet même de la classer avec sûreté dans une catégorie particulière d'activité économique. En revanche, des témoignages recueillis, il est tiré quelques réflexions sur « Comment faciliter les

installations futures au vu des résultats de l'enquête ? » autour d'une adaptation du statut d'auto-entrepreneur, d'une révision des critères d'affiliation à la MSA, d'un aménagement du régime d'autorisation d'exploiter, de l'établissement d'un modèle de contrat en ville.

[Retour](#)

Fos-sur-Mer J.P. Beau, J.P. Ferrier, N. Girard, J. Richez, 1978, [Fos-sur-Mer : un espace clé pour la compréhension des changements de la société française](https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1978_num_34_4_1796) [https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1978_num_34_4_1796]

[Retour](#)

Mission Méditerranée, ce raccourci désigne [La mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen](#)

[http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/21024/RFF_1975_S_T2_535.pdf?sequence=1].

Elle a été créée par [décret du 17 avril 1972](https://www.persee.fr/doc/rjenv_0397-0299_1976_num_1_3_1151) [https://www.persee.fr/doc/rjenv_0397-0299_1976_num_1_3_1151] à la suite des grands incendies qui, en octobre 1970, avaient ravagé le massif du Tanneron et provoqué la mort de plusieurs personnes dont la famille de Martin Gray. Elle dépendait directement du Premier ministre et était administrativement rattachée à la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale [https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9l%C3%A9gation_interminist%C3%A9rielle_%C3%A0_l%27am%C3%A9n]). Elle contribuait à assurer la protection et l'aménagement des massifs boisés dans la région méditerranéenne. Et elle veillait à ce que les actions entreprises en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou d'équipements publics soient compatibles avec le maintien des équilibres naturels fondamentaux de la zone méditerranéenne. Sa compétence s'étendait sur les trois circonscriptions d'action régionale Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et sur les départements limitrophes. Elle a été dissoute fin 1982 après la première loi Defferre sur la décentralisation.

[Retour](#)

Circulaire du 8 février 1973 – Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement, et le ministre de l'agriculture et du développement rural à Messieurs les préfets de région et Messieurs les préfets, Circulaire du 8 février 1973 relative à la politique d'espaces verts, https://www.portedenbas.org/IMG/pdf/note_espaces_verts_circulaire_1973.pdf [https://www.portedenbas.org/IMG/pdf/note_espaces_verts_circulaire_1973.pdf].

En préambule, il est affirmé que « L'équilibre biologique, [est au] fondement de la politique d'espaces verts. [...] En conséquence, le Gouvernement a décidé que les espaces verts figureraient désormais parmi les équipements structurants d'intérêt public... »

Suivent un ensemble de règles d'urbanisme pour la préservation, la création et l'ouverture d'espaces verts. L'Annexe détaille les surfaces précises à prévoir selon les divers types d'espaces verts et d'utilisateurs. C'est un texte encore évoqué aujourd'hui comme référence :

EXHUMONS LA CIRCULAIRE DU 8 FÉVRIER 1973 !

[<https://sociotopes.home.blog/2020/03/05/exhumons-la-circulaire-du-8-fevrier-1973/>] ; Lotfi Mehdi, Christiane Weber, Francesca Di Pietro e Wissal Selmi, 2012, Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert a la trame verte [<https://doi.org/10.4000/vertigo.12670>] etc.

[Retour](#)

Autoconsommation alimentaire, Catherine Schlusserhuber Bouteiller, 1988,

L'Autoconsommation alimentaire dans les exploitations agricoles,

[<http://www.theses.fr/1988PA100144>]. Cette thèse a largement bénéficié du travail effectué par une stagiaire en poste à la mission scientifique et technique du ministère de la recherche en 1984-86.

[Retour](#)

LORTIE [<http://lortie.asso.fr/>] est une association, loi 1901, née de la volonté des élus locaux qui ont souhaité en 1997 créer une structure à vocation d'insertion autour du maraîchage biologique, permettant ainsi la création d'un atelier et chantier d'insertion en maraîchage biologique doté de surfaces cultivables de 4 hectares, situées en bord de Meurthe. Elle a été labélisée Jardin de Cocagne.

[Retour](#)

Jardins de Cocagne, le modèle vient de Suisse auquel a été ajouté un volet social : il s'agit d'allier le principe de la distribution en circuit court à des clients qui sont aussi des adhérents de l'association, l'insertion par le travail pour des personnes en grande précarité, et le cahier des charges de l'agriculture biologique. Aujourd'hui, plus de 100 fermes biologiques en insertion par l'activité économique sont réunies dans le Réseau Cocagne [<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>].

[Retour](#)

Chicago en 1909, la plus grande ferme urbaine, 105 years ago today in Chicago's urban agriculture history, Nate Ela, Dissertation Research, 2014 [<http://www.nateela.net/105-years-ago-today-in-chicagos-urban-agriculture-history/>]. Au-delà de cet article l'auteur s'interroge : Les champs agricoles et les parcelles de jardin produisent non seulement des légumes, mais aussi des opportunités pour les résidents d'accéder et d'utiliser la terre comme une ressource partagée et banalisée. En tant que pratique sociale et réalité institutionnelle émergente, ces biens communs urbains défient et sont défiés par les logiques de propriété publique et privée qui dominent les paysages juridiques de nos villes. Sont-ils en fait des cas de gouvernance des biens communs ? Et si oui, comment les gens y parviennent-ils ?

[Retour](#)

Histoire de l'agriculture à Chicago, Chicago's Farming History, Johanna, January 1, 2017, [<https://www.chipublib.org/blogs/post/chicagos-farming-history/>]

Retour

Agriculture urbaine et soutenabilité, Matthew Hoffmann, 2014, Urban Agriculture and Sustainability in Chicago, Loyola University Chicago, [<https://core.ac.uk/download/pdf/48607284.pdf>]



Urban farm su casa 2003
Source : Chicago public library

Retour

Hervé Pillaud, 2018, DE CHICAGO À BONDY, UNE CERTAINE IDÉE DE L'AGRICULTURE URBAINE [<https://hervepillaud.com/de-chicago-a-bondy-une-certaine-idee-de-lagriculture-urbaine/>]. Dans cet article, l'auteur commence par mentionner des propos attribués à Grégoire BLEU, président de l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) et CEO de La Boîte à Champignons, et avec qui il a partagé une mission à Chicago.

L'agriculture urbaine n'a rien à faire dans un monde idéal, elle doit être la réponse à des besoins ! Nos villes ont quantité de problèmes à résoudre : gestion des déchets, lien social, stress de la vie urbaine, sobriété énergétique, accessibilité à la production locale de produits alimentaires, lien entre producteurs locaux et citoyens... autant de problèmes auxquels l'agriculture urbaine peut donner des réponses.

Répondre à des besoins ! Hervé Pillaud les identifie :

A Chicago, la production de légumes y est presque anecdotique, 90 % sont importés de Californie et du Mexique. La consommation de produits frais n'est pas, ou plutôt n'est plus, dans la culture alimentaire. Dans cette ville qui s'étend sur des kilomètres sans alimentation saine, la junk food fait des ravages, l'obésité tutoie la misère dans des quartiers où la moitié des maisons est inhabitée. Cette misère est à portée de mains des quartiers riches, parfois même très riches, prêts à payer cher une alimentation sans pesticide. Ici se côtoient les jeunes consommateurs de la génération Y concernés par leur santé et les publics défavorisés qui ont besoin d'éducation, d'insertion, de formations, d'une alimentation plus saine et bien souvent d'un travail.

À la suite de quoi l'auteur retrouve à Bondy, invité par l'Institut de Recherche pour le Développement, l'IRD [<https://www.ird.fr>] sur le premier des Campus de l'innovation [<https://www.ird.fr/ile-de-france/campus-de-linnovation>] pour faire réfléchir des lycéens en école

d'agriculture [...] sur la reconstruction d'espaces urbains. Aucun des lycéens n'est issu du milieu agricole, mais tous ont envie de construire des espaces de vie alliant production d'alimentation, de proximité et de lien social.

[Retour](#)

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, [Sarah Taylor Lovell, 2010, Department of Crop Sciences, University of Illinois, Multifunctional Urban Agriculture for Sustainable Land Use Planning in the United States \[https://www.mdpi.com/2071-1050/2/8/2499/pdf\]](#). En résumé : L'agriculture urbaine offre une alternative d'utilisation du sol pour intégrer de multiples fonctions dans les zones densément peuplées. Alors que l'agriculture urbaine a historiquement été un élément important des villes dans de nombreux pays en développement, les préoccupations récentes concernant la sécurité économique et alimentaire ont entraîné un mouvement croissant de production alimentaire dans les villes des pays développés, y compris les États-Unis. Dans ces régions, l'agriculture urbaine offre une nouvelle frontière aux planificateurs de l'aménagement du territoire et aux paysagistes, qui peuvent ainsi s'impliquer dans le développement et la transformation des villes pour soutenir les fermes communautaires, les jardins familiaux, les jardins sur les toits, les aménagements paysagers comestibles, les forêts urbaines et d'autres éléments productifs de l'environnement urbain. Malgré l'intérêt croissant pour l'agriculture urbaine, les urbanistes et les paysagistes sont souvent mal équipés pour intégrer la réflexion sur les systèmes alimentaires dans les plans d'aménagement des villes. Le défi (et l'opportunité) est de concevoir des espaces d'agriculture urbaine multifonctionnels, répondant aux besoins et préférences spécifiques des résidents locaux, tout en protégeant l'environnement.

[Retour](#)

Fermes Lufa, [La Tribune, le \(roof\) top de la serre agricole urbaine, Giulietta Gamberini, 10 Août 2016, \[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/green-business/les-pionniers-du-green-1-8-fermes-lufa-le-roof-top-de-la-serre-agricole-urbaine-590198.html\]](#). Pour réduire le poids de la structure, Les Fermes Lufa optent notamment pour l'agriculture hydroponique (hors-sol), en intégrant ce critère aussi dans le choix des semences et des substrats. La ferme de Montréal est sur les toits (Photo : Crédits : Lufa Farms/Flickr). Des insectes à la place des pesticides ; rôle primordial de la technologie ; vente intégrale en ligne, pour réduire le gaspillage (logicielle notamment) ; Les avantages sont tellement nombreux que d'ici 20 ans, il y aura une serre sur tous les nouveaux édifices du monde", prévoit Mohamed Hage. A la campagne, on ne cultivera plus que ce qui ne peut pas l'être en ville et qui s'entrepouse bien, comme des patates. Du coup, l'entreprise a de grandes ambitions, à ses yeux, L'efficacité de la culture requiert une grande surface. Et elle est prête à vendre son savoir faire et ses techniques brevetées de par le monde.

[Retour](#)

<http://www.au-lab.ca/equipe/eric-duchemin/>] est directeur scientifique et formation au Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU).

[Retour](#)

[Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers](https://journals.openedition.org/vertigo/10436) [https://journals.openedition.org/vertigo/10436], ÉRIC DUCHEMIN, FABIEN WEGMULLER ET ANNE-MARIE LEGAULT, VertigoO, Volume 10 numéro 2, septembre 2010. L'article évoque les différentes expériences en agriculture urbaine (AU) qui ont eu lieu à Montréal (Québec, Canada) depuis les années 1980 : programme des jardins communautaires, géré par la Ville, et 6 jardins collectifs, gérés par des organisations communautaires. Ces expériences visent différents objectifs dont la sécurité alimentaire, la sociabilisation et l'éducation. Elles s'étalent dans le temps comme géographiquement (quartiers). Les initiatives en AU à Montréal s'avèrent un lieu de production de légumes non négligeable, un lieu de sociabilisation et d'éducation favorisant un développement social individuel et collectif des quartiers ayant une forte présence de population économique défavorisée.

[Retour](#)

[Urban farming in the City of Boston](https://www.boston.gov/departments/food-access/urban-farming-city) [https://www.boston.gov/departments/food-access/urban-farming-city],

[Retour](#)

[L'Urban Farming Institute](https://urbanfarminginstitute.org) [https://urbanfarminginstitute.org] est installé dans un quartier de Boston. Il déploie une campagne pour encourager à Cultiver plus de nourriture. Son objectif est de soulager la faim et de promouvoir l'autonomie tout en aidant les Noirs, les autochtones et les personnes de couleur à s'épanouir au-delà de COVID-19. Nous fournissons des plates-bandes surélevées aux individus et aux familles afin d'augmenter la quantité de produits sains et frais et de médicaments alimentaires qui peuvent être cultivés dans la communauté. L'Urban Farming Institute vous fournira le matériel et les conseils dont vous avez besoin pour commencer à cultiver votre propre nourriture.

Cultiver plus de nourriture

[Retour](#)

[Urban Agriculture Policy Making in New York's "New Political Spaces" : Strategizing for a Participatory and Representative System](https://doi.org/10.1177%2F0739456X14526453) [https://doi.org/10.1177%2F0739456X14526453], Nevin Cohen and Kristin Reynolds, Journal of Planning Education and Research, 18 March 2014. En résumé : Les villes américaines ont mis en œuvre des politiques visant à soutenir l'agriculture urbaine (AU), souvent élaborées dans de "nouveaux espaces politiques" formés lorsque les mécanismes politiques conventionnels sont incapables de résoudre les problèmes municipaux.

Cet article examine ces processus dans la ville de New York, en particulier les aspects de l'agriculture urbaine que les politiques, les plans et les stratégies de recherche existants n'ont pas entièrement pris en compte. Des entretiens avec des parties prenantes de l'AU et une analyse des processus d'élaboration des politiques d'AU de la ville montrent que les besoins en ressources, ainsi que les disparités fondées sur la race et la classe sociale au sein du système d'AU demeurent. Nous recommandons plusieurs stratégies de politique et de recherche pour créer un système d'AU plus participatif, représentatif et multifonctionnel. Dans un autre article, les auteurs examinent la question des ressources nécessaires et de l'équité dans l'accès aux pratiques d'AU ([Resource needs for a socially just and sustainable urban agriculture system](#)).

[Retour](#)

[Renewable agriculture and food systems — Resource needs for a socially just and sustainable urban agriculture system:Lessons from New York City](#)

[https://www.academia.edu/10143484/Resource_needs_for_a_socially_just_and_sustainable_urban_agr Nevin Cohen and Kristin Reynolds, The New School, New York, NY, USA, 5 May 2014. Une étude sociologique de deux années a documenté les finalités et les objectifs des projets d'agriculture urbaine dans la ville de New York et les ressources nécessaires à leur réussite. Il révèle les limites en termes de ressources disponibles pour atteindre les objectifs affichés, notamment pour réduire la disparité et la précarité. Il formule des recommandations pour une meilleure adéquation entre objectifs et moyens.

[Retour](#)

[Urban agriculture – Welcome](#) [<https://ucanr.edu/sites/UrbanAg/>] Outre son rôle de formation l'UNCAR, Université de Californie, a un rôle d'interface entre la recherche académique et les besoins appliqués. Elle constate qu'il s'agit de l'élevage de poulets de basse-cour, de l'apiculture ou de l'agriculture commerciale à petite échelle en périphérie des villes, que l'agriculture urbaine est de plus en plus populaire et fait souvent l'actualité. Toutefois, malgré ses avantages, les défis sont nombreux. Les agriculteurs urbains sont régulièrement confrontés à des problèmes liés au zonage, au sol, à l'accès à l'eau et à la rentabilité, pour ne citer que quelques exemples. Au niveau de la population, les problèmes de bruit et de nuisance peuvent entrer en jeu. UCANR a pour but de partager la recherche sur les avantages et les défis, ainsi que les meilleures pratiques sur la façon de les aborder en tant qu'agriculteur ou décideur local.

[Retour](#)

François Léger] est enseignant-chercheur au sein d'une unité mixte Inra/ AgroParisTech dédiée à l'agriculture urbaine. Il a contribué à l'installation des plantations et semis sur les toits de la rue Claude Bernard.

Selon le titre donné à l'entretien accordé le 20 mai 2019 à Reporterre — le quotidien de l'écologie, François Léger : « Les microfermes sont le chemin vers l'autonomie alimentaire et sociale » [<https://reporterre.net/Francois-Leger-Les-microfermes-sont-le-chemin-vers-l-autonomie-alimentaire-et>]. Sa conviction s'est forgée notamment avec la coordination d'une étude sur la « performance économique du maraîchage biologique en permaculture » à la ferme biologique du Bec Hellouin, située dans l'Eure. La « permaculture » est un mode d'agroécologie. Quant aux micro-fermes, permettant l'autonomie alimentaire et sociale, elles contribuent à une innovation écologique radicale.



Micro-ferme

Retour

Agroécologie Terminologie technique, voire scientifiques, le mot recouvre cependant plus que des nuances dans son interprétation.

François Léger en donne une définition :

L'agroécologie c'est avant tout un déplacement de l'attention de la production vers les humains pris dans leurs écosystèmes, et même, plus précisément, pris dans des réseaux d'interactions qui font écosystèmes, le tout avec une finalité claire : la transformation des systèmes alimentaires vers un plus grand bien-être des écosystèmes et des humains. De ce point de vue-là, la devise des permaculteurs « prendre soin de la terre, prendre soin des humains » me convient, et je dirais même que ce principe est à la base de toute forme d'écologie politique, dans le sens où il n'y a pas de séparabilité de l'environnemental et du social.

Pour Marc Dufumier, qui a occupé la chaire d'agriculture comparée et de développement agricole d'AgroParisTech, créée par René Dumont, l'agroécologie est une source d'inspiration. L'Agroécologie peut nous sauver [<https://www.actes-sud.fr/catalogue/sciences-humaines-et-sociales-sciences/lagroecologie-peut-nous-sauver>], dit-il dans ses entretiens avec Olivier Le Naire. Mais, l'agroécologie ne doit pas adopter un dogme anti-robotisation, tient-il à préciser. Et de rappeler que d'autres vont y voir le moyen de réconcilier performances économique et environnementale, à l'instar de Stéphane Le Foll, ancien ministre de l'Agriculture. Ce dernier avait organisé un soutien actif au développement de l'agro-écologie dont témoigne le Comité national d'orientation et de suivi du progrès agro-écologique pour la France [<https://agriculture.gouv.fr/agro-ecologie-stephane-le-foll-salue-des-avancees-concretes>].

PRODUISONS AUTREMENT LE PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE POUR LA FRANCE

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage Rural et de la Pêche

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



Agro-écologie, infographie Ministère de l'Agriculture

[Retour](#)

L'association Racines carrées [<http://www.racines-carrees.fr>], créée au sein du Grand Nancy, décrit ses motivations en quelques mots : écologisme, curiosité et l'exploration du monde du vivant, rassemblement, mutualisation et échange, humanisme, partage et diffusion des savoirs, action, production et concrétisation, plaisir, souci de soi, esthétisme et créativité [... qui doivent mener] à des missions de réappropriation de l'espace public, à son embellissement et à l'émergence d'une nouvelle forme de culture urbaine populaire.

[Retour](#)

Pour Fab City Nancy [<http://fabcity-nancy.fr>], inspirée par la Fab City Global initiative [<https://fab.city>], La ville entre dans une nouvelle modernité industrielle. Elle redevient un territoire de production à fort potentiel où les progrès technologiques couplés à une prise de conscience environnementale. En décembre 2017, elle assume que Avec près de 50 000 étudiants, Nancy est l'une des plus grandes villes étudiantes de France. Par leur vision neuve, ces étudiants constituent certainement des acteurs majeurs dans l'enjeu actuel du développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts de la métropole. Mais dans quelle mesure les étudiants nancéiens peuvent-ils contribuer à cet enjeu à la fois environnemental et sociétal ?

[Retour](#)

L'ENSAIA [<https://ensaia.univ-lorraine.fr>] qui avait déjà soutenu le démarrage de LORTIE dans les années 1990, réitère en 2013–2014 avec la métropole du Grand Nancy [<https://www.grandnancy.eu/accueil/>]. Elle produit notamment un guide Quelles formes d'agriculture urbaine dans le Grand Nancy ? — Du sol au jardin [http://ensaia.univ-lorraine.fr/telechargements/agriculture_urbaine.pdf]. Et elle s'engage dans l'accompagnement d'écoles primaires intéressées par un Jardin pédagogique : un bon début pour initier les enfants !

[Retour](#)

ECOS Mêlant pratiques artistiques et art du jardinage, sensibilisation aux enjeux écologiques et apprentissage du faire soi-même, l'association nantaise ECOS [<http://www.ecosnantes.org>] développe un travail de recherche et d'expérimentation pour : cultiver et sensibiliser à la biodiversité à Nantes ; partager et échanger, à travers les âges et les cultures ; créer et expérimenter au sein des espaces publics métropolitains. Elle a participé à créer La Maison de l'Agriculture Urbaine.

[Retour](#)

La Maison de l'Agriculture Urbaine Une multiplicité d'initiatives a fleuri autour de l'agriculture urbaine à Nantes. Des rapprochements entre citoyens, associations, structures de l'ESS, agriculteurs, étudiants, chercheurs, est née le besoin de fédérer, de pouvoir échanger, mutualiser, expérimenter, ensemble, autour de ces thématiques. Pour faciliter les échanges, la mutualisation, les expérimentations partagées, cinq associations ont créé La Maison de l'Agriculture Urbaine [<http://www.ecosnantes.org/la-maison-de-l-agriculture-urbaine.html>].

[Retour](#)

Formation d'agriculteurs urbains. La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire n'entend pas laisser échapper la production agricole liée aux villes aux seules mains amateurs et bénévoles : « Vous souhaitez produire une alimentation locale ? Vous avez envie de créer un lien entre les citadins et la production de leur alimentation ? Vous avez un projet d'installation en agriculture urbaine ? » sont les questions auxquelles elle entend répondre à des agriculteurs et des candidats à l'installation dans une formation professionnelle à l'agriculture urbaine [<https://formation-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/se-former-a-lagriculture-urbaine-a-nantes-44-ou-a-angers-49/>]

[Retour](#)

Nantes Métropole Habitat a perçu l'intérêt d'une serre en toiture. Elle permet de chauffer l'eau du bâtiment et bénéficie de la chaleur du bâtiment en hiver. Les habitants intéressés, Nantes Métropole Habitat s'est tourné vers la Chambre d'agriculture qui développe un projet de formation d'agriculteurs urbains. Avec son accompagnement et l'aide du projet européen Green roof, la serre pourrait devenir une pépinière et produire des graines ou des jeunes plants à

repiquer dans nos 21 jardins partagés. C'est ainsi que ce bailleur social envisage d'intégrer l'agriculture urbaine dans son parc de logements nantais

[<https://metropole.nantes.fr/actualites/2020/environnement-nature/agriculture-urbaine-nmh>] Les économies d'énergie poussent à une symbiose environnementale en faveur d'une forme professionnelle d'agriculture urbaine.

[Retour](#)

Quartiers fertiles, 2021 La Métropole et le bailleur Nantes Métropole Habitat ont répondu à un appel à projet de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) afin d'installer deux fermes professionnelles. Objectif : permettre à leurs habitants d'accéder à une alimentation de qualité, en circuit court, tout en conservant leur pouvoir d'achat. Ces deux expériences, qui pourront essaimer sur le territoire, sont une nouvelle concrétisation du Projet alimentaire territorial (PAT) de Nantes Métropole pour accompagner les nécessaires transitions alimentaire, écologique et énergétique. La subvention totale s'élève à 614 500 €. Deux fermes urbaines au cœur des projets globaux de Nantes-Nord et des Dervallières

[[https://www.nmh.fr/content/download/458391/8716898/version/1/file/2021-04-16 Deux fermes urbaines à Nantes-Nord et aux Dervallières.pdf](https://www.nmh.fr/content/download/458391/8716898/version/1/file/2021-04-16%20Deux%20fermes%20urbaines%20%C3%A0%20Nantes-Nord%20et%20aux%20Dervallieres.pdf)]

[Retour](#)

Le Labo des savoirs témoigne que les villes accueillent une biodiversité surprenante. Alors que la biodiversité rurale souffre de la monoculture et de l'agriculture intensive, les villes peuvent abriter des corridors écologiques où, de parcs en jardins, la faune circule et la flore se développe. Dans Une année de biodiversité urbaine [<https://labodessavoirs.fr/emissions-anciennes/une-annee-de-biodiversite-urbaine/>] LeLabo des savoirs explore Nantes, ville sacrée capitale verte de l'Union européenne.

[Retour](#)

Le prix de la Capitale verte de l'Europe

[https://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/wp-content/uploads/2011/04/ENV-12-003_Nantes_FR_WebRes.pdf] récompense des villes qui combinent le respect de l'environnement, la qualité de vie et la croissance économique. Il distingue chaque année une ville de plus de 200.000 habitants engagée de manière exemplaire dans un développement urbain respectueux de l'environnement. 11 critères sont pris en compte (déchets, espaces verts et agricoles, eau, assainissement, biodiversité, qualité de l'air, pollution sonore, transports...). La dimension économique a toute son importance. La Cité Congrès rappelle que Nantes, aux côtés de Nantes Métropole, mène une politique avant-gardiste au service de l'environnement, non seulement dans sa dimension écologique, mais aussi dans sa dimension humaine et sociale. L'enjeu ? Concilier qualité de vie et attractivité économique, transformer la ville dans une optique durable et préserver le patrimoine naturel de la région en l'associant à son développement urbain. C'est le sens du portrait d'une capitale verte [<https://lacite-nantes.fr/nantes-portrait-dune-capitale-verte-ecoresponsable-205734.html>].

Retour

France Urbaine représente, de manière pluraliste, l'ensemble des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes de France. Créée en 2015, elle fusionne les anciennes Association des maires de grandes villes de France (AMGVF) et Association des communautés urbaines de France (ACUF). Trente collectivités, parmi lesquelles l'ensemble des vingt-deux métropoles, ont pris part à un travail de recensement des stratégies alimentaires territoriales et des projets les plus innovants dans le domaine de l'agriculture urbaine et péri-urbaine. Jean-Luc Moudenc, Président de France urbaine, présente le rapport Villes, agriculture et alimentation : expériences françaises [https://franceurbaine.org/fichiers/documents/franceurbaine_org/activite/environnement/fiches_mars2015]

Retour

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture [<https://www.gouvernement.fr/action/la-loi-d-avenir-pour-l-agriculture-l-alimentation-et-la-foret>] qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire. Ils répondent aux enjeux territoriaux dans les trois dimensions économique, environnementale et sociale. L'élaboration des PAT [<https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>] peut être accompagnée par les services du ministère de l'agriculture et ils peuvent bénéficier d'une reconnaissance de ce ministère. Le développement des PAT s'inscrit dans le cadre du Programme national pour l'alimentation (PNA).

Retour

Programme national pour l'alimentation. Essentiel aujourd'hui est l'articulation explicite entre les trois orientations complémentaires :

- Le PNA 3 – Programme national pour l'alimentation 2019-2023
[<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/103091?token=bfd25d43f72f0c8e340564d75f5becc096c9b2e728878bad9388413399a28a86>]
- Le PNAN – Programme national de l'alimentation et de la nutrition
[<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/103094?token=6c43d3c919bbab50941237f93ec4df84ec496deadfbce90218f0148e13fe977a>]
- Le PNNS – Programme national nutrition santé 2019-2023
[<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/103097?token=52a165af68514294eda5efbfd8683600438e07337a2ed6d1f7511b6d10e3b2c>]

Retour

Journal du CNRS : Le boom de l'agriculture urbaine [<https://lejournal.cnrs.fr/articles/le-boom-de-lagriculture-urbaine>], Aurélie Sobocinski, Le Journal du CNRS 24.02.2015. La déferlante verte aux formats nouveaux qui gagne aujourd'hui le cœur des villes de l'Hexagone et d'Europe, après avoir déjà conquis l'Amérique du Nord, intrigue les scientifiques. Pour essayer de mieux saisir le phénomène, un programme, « Jardins associatifs urbains et villes durables », a été financé par l'Agence nationale de la recherche, en janvier 2013 : JASSUR [<https://anr.fr/Projet-ANR-12-VBDU-0011>], coordonné par Jean-Noël Consalès. Car l'agriculture urbaine, dont la définition même varie selon les continents, est un sujet plus complexe qu'il n'y paraît.

Retour

Circuits courts, Christine Aubry, Yuna Chiffolleau, Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01197823/document>], 2009, HAL. Yuna Chiffolleau y ajoute une présentation, Les circuits courts de consommation : pourquoi ? Comment ? [<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/doc/coxinel/beaulieu-25032010.pdf>] diffusée en 2010. Yuna Chiffolleau à nouveau et Benoît Prévost précisent Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires, 2012, INRA, Centre de Recherche de Montpellier, Unité Mixte de Recherche Innovation et Développement, Université Montpellier 3, UMR 5281 ARTDev – CNRS (benoit.prevost@univ-montp3.fr). L'article examine les implications théoriques de l'analyse des circuits courts, notamment sur l'articulation entre l'approche par les capacités et la Nouvelle sociologie économique. Il montre les apports d'une telle articulation pour l'appréhension et la compréhension des dynamiques territoriales autour des circuits courts, dans la perspective d'une gouvernance territoriale pour une alimentation durable. Il faut souligner qu'à la suite du Grenelle de l'environnement et aux travaux des Assises de l'Agriculture, en 2009, un groupe de travail a produit un rapport sur Circuits courts de commercialisation [http://www.terroirs44.org/media/A1237/rapport_gt_circuits_courts_finalis-.pdf]. Le ministre de l'agriculture, Michel Barnier, en a tiré un plan en notant

Les circuits courts permettent à certains producteurs de diversifier leur activité agricole. Ils permettent surtout de répondre à une forte demande des consommateurs. Ils apportent, en effet, une réponse à une exigence sans cesse grandissante de produits de terroir, de tradition, d'authenticité restaurant le lien social entre consommateur et producteur, valorisant les qualités de fraîcheur, d'innovation et de qualité nutritionnelle des productions en question ainsi que la connaissance des produits et de leurs modes de production. Dans son approche territoriale, le circuit court permet de valoriser la production locale.

En termes de potentiel, les enjeux de ce type de commercialisation sont décrits comme considérables, puisque, outre la captation de valeur en faveur du producteur, il permet la réalisation d'économies sur les autres segments de la chaîne de coûts (transports, transaction pour le commerce sur internet) et la création de valeur sur des actifs immatériels (marque, ancrage territorial, authenticité, lien social).

En juillet 2015, l'Assemblée nationale s'est saisie du sujet avec un rapport d'information de la Commission des affaires économiques : circuits courts et la relocalisation des filières agricoles et alimentaires [<https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2942.asp>].

Adoptée le 2 octobre 2018, la La loi Égalim booste les circuits courts [<https://www.ouest-france.fr/normandie/calvados/calvados-la-loi-egalim-booste-les-circuits-courts-8d687848-c21c-11eb-a1b7-65dd51ac411d>] et pour en savoir plus sur la loi EGalim [<https://agriculture.gouv.fr/egalim-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation>].

Retour

Jean Noël Consalès et Alain Millias, Janvier 2020, Villes méditerranéennes / Aix-Marseille Provence : une métropole-jardin [<http://www.revue-urbanites.fr/vm-consales-millias/>]. L'article interroge la capacité du concept de Métropole-Jardin à fournir une grille de lecture efficiente du fait métropolitain au prisme des relations ville-nature. Il se fixe pour objectif de réinterpréter cette figure fertile de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, dans un cadre plus contemporain, celui de la métropole Aix-Marseille Provence (AMP), fortement pourvue en « espaces à caractère de nature » en référence à la notion utilisée par Philippe Clergeau dans Une écologie du paysage urbain [<https://www.editions-apogee.com/architecture-urbanisme/157-ecologie-du-paysage-urbain-une.html>].

L'analyse de Consalès et Millias se concentre sur la métropole marseillaise où éclosent de nombreuses initiatives d'agriculture urbaine professionnelles. Attirés par le potentiel agronomique du territoire, un grand nombre de porteurs et porteuses de projets tâchent, en effet, de mobiliser des terres pour y installer le plus souvent des micro-fermes (Daniel et Pourias, 2017) tournées vers le maraîchage. Malgré l'extrême rétention foncière de propriétaires bien plus enclins à la spéculation qu'au consentement de baux à caractère agricole, certaines de ces démarches aboutissent, comme par exemple Terre de Mars, Le Paysan Urbain ou encore HEKO. Dans le sillage de Paris et de sa métropole, Marseille devient une scène importante de l'émergence de l'agriculture professionnelle au fur et à mesure qu'un réseau d'acteurs et d'actrices se structure autour de la Cité de l'Agriculture et de la mission agriculture urbaine d'ASTREDHOR, et ce, en lien étroit avec l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle AFAUP.

Retour

Biodiversité en ville. La ville peut-elle accueillir un certain épanouissement de diversité biologique. Le débat reste certainement ouvert entre différentes approches telles que :

- Paul Arnould*, Yves-François Le Lay, Clément Dodane et Inès Méliani qui publient La nature en ville : l'improbable biodiversité [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00862457>], 2013, Université de Lyon, UMR 5600 « Environnement, Ville, Société » ENS de Lyon ; et...
- Mathilde Riboulot-Cherit Les jardins privés : de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations ? [https://www.academia.edu/29214501/Les_jardins_privés_de_nouveaux_espaces_clés_pour_la_gestion]

qui voit dans les jardins privés de l'habitat pavillonnaire des grandes agglomérations un des outils pour maintenir la biodiversité proche des citoyens.

[Retour](#)

Entre hygiénisme, paysagisme et naturalisme Dans ces champs aussi qui s'étaient constitués il y a quelques décennies, Le boom de l'agriculture urbaine impose des reformulations. Monique Toubanc et Sophie Bonin constatent en 2012 que Planifier les trames vertes dans les aires urbaines [demanderait] une alliance à trouver entre paysagisme et écologie [<https://journals.openedition.org/developpementdurable/9347>].

[Retour](#)

Pierre Donadieu, Campagnes urbaines [<http://www7.inra.fr/dpenv/aurb17.htm>], 1998, coéd. Actes Sud-École nationale supérieure du paysage de Versailles. Les livres d'Actes Sud sont beaux et denses, celui-ci ne fait pas exception. La ville réinvestit les espaces périphériques qu'elle avait abandonnés presque totalement. Bernard Fischesser avait déjà illustré et plaidé pour des continuités entre forêts, espaces ruraux et habitats. Aujourd'hui, la préférence s'étend à l'ensemble des formes rurales des paysages.

Aussi, pour inventer ces campagnes métissées, produites par des agriculteurs qui aiment la ville et ont besoin des citoyens, est-il nécessaire d'inventer de nouveaux projets de territoires : des espaces en forme de parcs qui accueilleront les citoyens et leur offriront des produits de qualité. Des espaces où l'agriculteur-entrepreneur capitalisera son savoir et ses revenus sur un sol dont le destin ne sera pas d'être construit, mais d'être transmis à d'autres agriculteurs.

[Retour](#)

FAO L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aborde Agriculture urbaine et périurbaine [<http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/knowledge/practices/periurban/fr/>] dans un même ensemble qu'elle situe dans une rubrique consacrée à L'agriculture intelligente face au climat [<http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/knowledge/practices/fr/>].

[Retour](#)

Néo terra Il y a une dizaine d'années, la région Nouvelle Aquitaine a mis en place un comité scientifique dont elle a confié la présidence à Hervé Le Treut [https://fr.wikipedia.org/wiki/Herv%C3%A9_Le_Treut], climatologue, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie d'agriculture. Son premier rapport était publié en 2012, Les impacts du changement climatique en Aquitaine [<https://books.openedition.org/pub/585>]. Le Comité Scientifique Régional s'est élargi en mobilisant plusieurs centaines de scientifiques pour un

second rapport publié en 2018 : [Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires](https://www.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/acclimaterra-anticiper-pour-agir) [https://www.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/acclimaterra-anticiper-pour-agir]. A la suite, le Conseil régional Nouvelle Aquitaine a adopté [Néo terra, la feuille de route de la transition environnementale et climatique](https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/neo-terra-la-feuille-de-route-de-la-transition-environnementale-et-climatique) [https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/neo-terra-la-feuille-de-route-de-la-transition-environnementale-et-climatique]. L'agriculture urbaine trouve sa place parmi les exemples d'actions envisagées :

- réduire les friches urbaines pour diminuer l'étalement urbain : reconversion de friches avec des fonctions multiples (logement, économie, espace de nature en ville, agriculture urbaine...);
- développer un urbanisme sobre : utiliser les friches comme opportunité de sobriété foncière et développer l'agriculture urbaine et intégrer la biodiversité dans les villes et les bâtiments ;

[Retour](#)

GIEC En août 2019, le [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_d%27experts_intergouvernemental_sur_l%27%C3%A9volution_du_climat) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_d%27experts_intergouvernemental_sur_l%27%C3%A9volution_du_climat] a publié un rapport spécial sur [Changement climatique et terres émergées](#). Il propose un ensemble de mesures pour réduire l'impact climatique de l'agriculture et lui permettre de contribuer à séquestrer plus de carbone. Voulant réduire l'impact carbone de ses activités, le GIEC, dès 2016, s'était tourné vers l'agriculture et vers les conseils de l'association [Plante&Cité](#).

[Retour](#)

[Plante&Cité](https://www.plante-et-cite.fr) [https://www.plante-et-cite.fr] est une association loi 1901 créée à Angers en 2006, dans le cadre du pôle de compétitivité Végépolys. En 2020, Plante & Cité compte 612 structures adhérentes. Spécialisé dans les espaces verts et le paysage, Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations. Ce centre technique assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, des entreprises et des collectivités territoriales. Il travaille en lien avec [ASTREDHOR](#) sur les débouchés en recherche/développement suscités par l'agriculture urbaine. Leur travail a abouti à un livre [Agriculteurs urbains, du balcon à la profession](http://www.editions-france-agricole.fr/recherche.html) [http://www.editions-france-agricole.fr/recherche.html] publié aux éditions de La France Agricole.

En 2016, le GIEC se rapproche de Terre et Cité dans l'intention de mettre en place un projet, à l'échelle locale, de compensation carbone des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'année suivante se met en place l'étude scientifique, avec le partenariat de l'INRA, pour tester les possibilités de stockage du carbone afin de compenser les émissions de GES des entreprises. Depuis 2001, l'association [Terre et Cité](https://terreetcite.org) [https://terreetcite.org] se donne pour but de pérenniser, promouvoir et développer une agriculture de qualité sur le Plateau de Saclay et ses vallées.

[Retour](#)

Quelques travaux à l'échelle européenne Sans doute parmi beaucoup d'autres, quelques références illustrent l'attention des instances européenne au développement de l'agriculture urbaine.

En 2017, PLS Pour la Solidarité — European Think and do tank

[<https://www.pourlasolidarite.eu/fr/node>], constate que « ces dernières années, l'agriculture urbaine a refait surface au sein des débats scientifiques et sociétaux, réinterrogeant le lien ville – agriculture, mais également ville – développement durable. Les villes souhaitent créer des espaces urbains plus durables, notamment via l'alimentation de proximité. POUR LA SOLIDARITÉ-PLS se penche ainsi sur l'enjeu environnemental et citoyen que représente l'agriculture urbaine. » Cette association européenne produit une note sur L'agriculture urbaine en Europe [<https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2017-agriculture-urbaine.pdf>]. Selon ses analyses, les scandales alimentaires qui se sont répétés encourageraient les initiatives citoyennes pour trouver une alternative à la consommation de masse. « Ainsi, l'agriculture urbaine représente un enjeu citoyen, permettant de relier producteurs et consommateurs en donnant un accès à une agriculture et une alimentation de proximité plus respectueuses de l'environnement et plus responsables. »

Le Parlement européen s'intéresse à L'agriculture urbaine en Europe : Modèles, défis et stratégies [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS_IDA%282017%29614641]

et publie un rapport en 2017. « Ce document vise à fournir une vue d'ensemble de l'agriculture urbaine en examinant ses liens avec la sécurité alimentaire, l'économie, les questions sociales et l'environnement. [...] Quant à l'avenir, l'un des nombreux défis que devra affronter l'agriculture urbaine sera sa nécessaire intégration dans tous les domaines d'action pertinents de l'Union européenne. »

En 2018, une étude pour la commission AGRI du Parlement européen par l'Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local AEIDL [<https://www.aeidl.eu/fr/>] fait le point sur L'agriculture urbaine et périurbaine dans l'UE [<https://www.aeidl.eu/fr/nouvelles/opinions-contributions/4237-l-agriculture-urbaine-et-periurbaine-dans-l-ue.htm>]. Elle présente un état des lieux de la diversité du phénomène, de ses motivations, particularités, avantages mais aussi limites.

Cependant Martin FORT de la plateforme ipj News [<https://www.ipj.news>] observe que L'agriculture s'urbanise sans l'Europe [<http://www.ipj.news/enquetes/2019/06/07/lagriculture-surbanise-sans-leurope/>], mais, rejoignant ainsi l'étude précédente, regrette que certaines initiatives et start-up demandent en vain de l'aide à l'Union européenne.

Enfin, projetant son regard jusqu'à 2040, l'AFAUP partage des réflexions avec des prospectivistes européens sur le futur de l'agriculture urbaine en Europe.

[Retour](#)

CESE

Sécurité alimentaire et climatique, santé publique et stabilité sociale sont autant de points de vulnérabilité des villes face aux enjeux de ce siècle. En permettant de renforcer la cohésion sociale, de s'adapter au changement climatique, de favoriser l'insertion professionnelle ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de se réapproprier l'alimentation et de comprendre l'importance de la production agricole territoriale, l'agriculture urbaine constitue un outil de choix au service de la résilience des villes. C'est pourquoi il est nécessaire de développer une politique ambitieuse pour soutenir les projets d'agriculture urbaine au service des transitions nécessaires pour que nos villes restent « vivables ». Dans son avis, le CESE formule des préconisations visant à offrir des espaces à une agriculture urbaine d'intérêt général, à accompagner les porteurs de projets et à mobiliser tous les acteurs, publics et privés, concernés.

Le CESE a adopté son avis sur L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables [<https://www.lecese.fr/travaux-publies/lagriculture-urbaine-un-outil-determinant-pour-des-villes-durables>] à l'unanimité le 12 juin 2019.

Retour

ASTREDHOR (Institut technique de l'horticulture)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/ASTREDHOR_%28Institut_technique_de_l%27horticulture%29]

ASTREDHOR [<https://www.astredhor.fr>], à partir d'une compréhension des marchés et comportements des consommateurs, cherche à aider les professionnels à adapter leurs offres de produits et de services aux attentes des consommateurs. Le développement de ce type d'agriculture innovante conduit à la création de nouveaux métiers auxquels la filière horticole doit contribuer. L'Institut plaide pour une organisation de la R&D en matière d'agriculture urbaine. Car, il voit une perspective croissante pour les productions végétales en ville.

L'agriculture urbaine et de l'économie circulaire [<https://www.astredhor.fr/data/info/172076-CR432.pdf>], se renforcent :

- La proximité producteur-consommateur limite les impacts environnementaux et sensibilise à la consommation locale ;
- Les déchets organiques deviennent des ressources ;
- L'eau peut être utilisée de façon optimale pour la production ;
- Le foncier et même le bâti deviennent des supports de production en ville ;
- Les toitures deviennent de nouveaux enjeux pour la produire.

En revanche, en Amérique du Nord et en Europe, ces projets sont de plus en plus étroitement liés au métabolisme de la ville : participation à la gestion des déchets urbains, innovations des systèmes de culture et de commercialisation, gestion de l'eau, optimisation de l'espace, influence sur les interactions sociales, etc.

L'Institut a bien conscience cependant que pour une agriculture urbaine, il faudra des agriculteurs urbains [<https://www.jardinsdefrance.org/agriculture-urbaine-agriculteurs-urbains/>] et de conclure qu' « Il reste cependant du chemin à parcourir avant que ce mouvement ne rentre pleinement dans les moeurs et qu'il ne soit encadré par des techniques et des règles

spécifiques. » C'est pourquoi, il plaide pour Lever les freins technologiques de l'agriculture urbaine [<https://www.astredhor.fr/lever-les-freins-technologiques-de-l-agriculture-urbaine-techn-au-146744.html>].

Retour

EFB La fédération européenne des toits verts et murs vivants [<https://efb-greenroof.eu>] a été créée par les associations fondatrices autrichienne, allemande et suisse. En 2019, quinze associations en sont

membres dont une en France. La Fédération et ses membres nationaux encouragent activement l'utilisation de toits et de façades verts dans toute l'Europe. Ces



technologies sont connues pour offrir une meilleure qualité de vie aux villes en rendant les surfaces imperméabilisées à la nature. La fédération et ses membres encouragent activement l'utilisation de toits et de façades verts dans toute l'Europe. Ces technologies sont connues pour offrir une meilleure qualité de vie aux villes en rendant les surfaces imperméabilisées à la nature. EFB a obtenu le soutien de la Commission européenne et les technologies de toits et de murs verts ont été intégrées dans des projets Horizon 2020 à travers l'Europe.

Retour

Marc Beauchain, Sols en danger : réduire l'artificialisation, Annales des Mines — Responsabilité & Environnement — N° 91, juillet 2018 [http://www.anales.org/re/2018/re_91_juillet_2018.html]. Ancien chef de service à la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, puis à la direction départementale des Territoires et de la Mer 13, Vice-Président du CEN-PACA, Marc Beauchain explique dans cette revue, présentée en décembre 2018 à l'Académie d'Agriculture de France, les combats qui ont permis malgré 30 ans d'aménagement et d'urbanisme dans le département des Bouches-du-Rhône de préserver la terre et de stimuler l'activité agricole. Dans son introduction, l'auteur explicite ce qui, involontairement, a inscrit la totalité de l'agriculture des Bouches-du-Rhône dans la périphérie urbanistique.

Depuis les années 1970, la question de la préservation des sols et de l'activité agricoles se pose de manière cruciale dans les Bouches-du-Rhône. Département peuplé de plus de deux millions d'habitants (le troisième de France), accueillant plus de 40 % de la population de la région Provence Alpes Côte d'Azur, il a connu dès les années 1960 plusieurs traumatismes :

- l'accueil des rapatriés d'Algérie et une urbanisation échevelée de Marseille, qui pousse les agriculteurs hors de sa « cuvette » en les rejetant à l'extérieur, dans le no man's land de la plaine de Berre, où ils créent la première concentration de serres de France, sur le modèle hyper-intensif en vogue à l'époque ;
- un mitage généralisé des abords des villes et des villages environnants ;
- des prévisions démographiques surévaluées de la Datar pour le Sud-Est, qui incitent à une ouverture massive du territoire à l'urbanisation ;
- de grands projets « gaulliens » sous la forme d'Opérations d'intérêt national : Grand Port de Fos, ville nouvelle des rives de l'étang de Berre, avec les infrastructures qui vont avec, tout ceci étant retranscrit dans le Schéma de l'OREAMM.

L'État et ses établissements publics procèdent à des acquisitions foncières, par milliers d'hectares : celles-ci se révéleront ensuite inutiles et mal programmées. Dans l'immédiat, elles plombent l'avenir de la terre et compromettent l'outil de travail des agriculteurs.

[Retour](#)

De la graine à l'assiette, l'association [Terre de mars](https://www.terredemars.fr) [https://www.terredemars.fr] se présente comme un paysan-traiteur. La ferme urbaine agro-écologique est installée au nord des quartiers nord de Marseille, sur les contreforts du massif de l'Étoile. Elle propose des paniers bio et accueille un marché bio à la ferme. Elle propose de rapprocher le consommateur du producteur avec des produits locaux et de saison. Plusieurs grandes entreprises et organismes publics et privés s'affichent comme leurs clients.

[Retour](#)

Agro-écologique & citoyen se qualifie [Le Paysan Urbain](https://lepaysanurbain.fr) [https://lepaysanurbain.fr]. Il « a rejoint le chant des cigales fin 2018 dans le 13ème arrondissement de la cité phocéenne ». Sur presque 2 hectares verdoyants entourant Le Cloître, la micro-ferme agro-écologique d'insertion déploie ses 2 activités principales : une production agro-écologique de micro-pousses et la sensibilisation à l'environnement par des interventions en milieu scolaire et la réalisation d'un jardin pédagogique ainsi qu'un parcours de découverte ludique. L'association a été créée en 2015 pour promouvoir une agriculture urbaine responsable, elle est inscrite dans l'économie sociale et solidaire. Sa première micro-ferme urbaine est à Romainville. Et elle est maintenant également présente à Paris. Le Paysan Urbain affiche un large partenariat.

[Retour](#)

Pour une agriculture urbaine innovante en milieu méditerranéen L'association [HEKO.FARM](https://www.heko.farm) [https://www.heko.farm] se propose d'impulser une dynamique propice à la transition écologique de nos territoires grâce à l'émergence d'un écosystème de projets durables et inclusifs. Elle agit par la transformation d'espaces urbains en lieux participatifs autour du végétal comestible, la sensibilisation de tous types de publics aux enjeux environnementaux, les études sur la valorisation agro-écologique de foncier non bâti. Elle illustre son action avec le projet [Le Talus](https://www.letalus.com) [https://www.letalus.com], un tiers-lieu multi-activités. L'association affiche 70 partenaires parmi les plus grands institutionnels et privés.

Retour

De la fourche à la fourchette, reprenant la formule de Jacques Poly, la Cité de l'agriculture est une association marseillaise fondée en 2015, financée depuis 2017 et aujourd'hui forte d'une vingtaine de salariés. Elle porte des projets visant à promouvoir l'agriculture urbaine et l'alimentation durable. Elle se positionne en tête de réseau de professionnels de l'agriculture urbaine dans la région. Ses projets se développent dans les domaines de la prospective, du conseil auprès d'acteurs publics et privés, de la recherche de foncier, des études d'impacts et des cultures à Marseille.

Retour

Projet alimentaire territorial Aix-Marseille-Provence Métropole-Pays d'Arles.

<pat-13.png>

Ce PAT [https://pat-ampmetropole-paysdarles.jenparle.net] est porté par la Métropole Aix Marseille Provence et le pôle d'équilibre territorial et rural (PTER [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pôle_d'équilibre_territorial_et_rural]) du Pays d'Arles. Il comprend l'intégralité du département des Bouches-du-Rhône ainsi que la commune de Saint-Zacharie dans le Var et la commune de Pertuis dans le Vaucluse. C'est le plus grand PAT de France en termes de superficie et de population : 121 communes, plus de 2 millions d'habitants, 5 000 exploitations agricoles, 145 000 ha de terres cultivées. Il a été élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs publics et privés. Il es co-piloté par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le PTER du Pays d'Arles, en partenariat avec l'État, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture. La volonté affichée de « mettre le territoire au service d'une alimentation locale, durable, de qualité, accessible à tous et favorisant les circuits de proximité. » vient à l'appui de ce qui paraît une évidence :

- d'une part des productions agricoles qui s'appuient historiquement sur des atouts territoriaux indéniables propices à la diversification culturelle avec un climat tempéré, des conditions pédologiques avantageuses, un savoir-faire ancestral sur la gestion de l'eau et un très bon niveau d'équipement hydrauliques (avec 70% des terres irrigables) ;
- de l'autre les besoins alimentaires d'une population de 2 millions d'habitants susceptibles d'être largement satisfaits par des productions méditerranéennes locales (reconnues pour

leurs vertus nutritionnelles) avec notamment du blé dur, du riz, des légumes et des fruits, même si certaines productions telles que l'huile d'olives, les légumes secs, les fruits à coque ou les produits animaux (viandes, lait, œufs) sont en quantités insuffisantes.

Le PAT se focalise autour de six enjeux sur les questions de création de valeur et d'emplois sur toute la chaîne de l'économie alimentaire, de nutrition-santé pour une alimentation de qualité accessible à tous, d'aménagement et d'action foncière, de préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, de promotion des terroirs, du patrimoine culinaire, culturel et touristique, de recherche & développement. Une phase de soutien aux initiatives et de concertation est en cours depuis 2020.

Retour

Agriculture urbaine dans le département du Var. Les initiatives y semblent portées par des résidents-citoyens-militants dans des réseaux associatifs.

- L'association Blue Tomate [<https://www.bleu-tomate.fr>] se présente comme L'engrais naturel des bonnes idées. Elle rassemble des journalistes, des graphistes, des communicants, des acteurs de l'agriculture et du tourisme, des personnalités publiques...Le 17 juin 2021 elle met en valeur le Festival des 48H de l'agriculture urbaine [<https://www.bleu-tomate.fr/quand-le-var-celebre-lagriculture-urbaine/>] qui s'est tenu à Toulon et a réussi à donner du bonheur aux petits comme aux grands, pour retisser le lien social mis à mal depuis plus d'un an. Il s'agit là d'une opération à destination des résidents-citoyens qui vise autant le développement des relations sociales que la production alimentaire et qui prend appui sur le réseau national de la Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée, la SAUGE [<https://www.lasauge.fr>]
- Le marathon de l'agriculture urbaine, organisé pour la deuxième fois en 2021, est porté à l'échelle départementale par le Collectif Varois pour l'Agriculture Urbaine [<https://www.facebook.com/collectifvaroispourlagricultureurbaine>].
- Dans ce département couvert à 72,8 % de forêts, de garrigues, de steppes, de prairies... de milieux dits "semi-naturels", les "territoires artificialisés" représentent 13,6 % de la superficie départementale, et les "territoires agricoles", seulement 12,5 %. Aussi, pour le CAUE...

dans le Var, parler d'agriculture urbaine, c'est évoquer le rapport étroit qui existe, se tisse et s'invente au jour le jour entre nos paysages habités et nos paysages cultivés. C'est mettre en lumière notre besoin vital d'une alimentation de proximité (dont le caractère précieux s'est révélé au printemps 2020 lorsque le commerce mondial s'est enrayé et que nous avons découvert, ou redécouvert, les paysans qui cultivent les marges de nos villes et de nos agglomérations), source d'emplois non délocalisables et de richesse économique.

C'est afficher le rôle primordial des sols vivants et perméables dans la transition écologique de nos territoires et dans leur adaptation aux changements climatiques. C'est évoquer notre besoin partagé de retrouver, au cœur de nos territoires urbains que nous habitons au quotidien, une "nature en ville" et une coprésence heureuse avec les dynamiques saisonnières du vivant non-humain, ingrédients d'un cadre de vie apaisé.

C'est imposer, au sein des débats qui animent la "fabrique des territoires", le besoin de préservation des terres fertiles et d'une agriculture en équilibre avec les dynamiques naturelles, et les outils à notre disposition pour, ensemble, faire projet.

Partant de ce constat, le CAUE du Var [<http://www.cauevar.fr/Vous-conseiller/L-agriculture-urbaine-dans-le-Var>] met à disposition des éléments de connaissance et des outils pour contribuer à la promotion de l'agriculture urbaine.

Retour

Agriculture urbaine dans le département des Alpes-Maritimes. Département de contrastes, ceux-ci s'observent aussi au sein des zones urbanisées : vieux Nice ; plaine du Var avec la zone aéroportuaire internationale ; technopôle de Sophia-Antipolis ; stations touristiques de la côte d'Azur, de Menton ou des stations de ski. L'agriculture urbaine s'y développe dans des formes également variées.

- A Nice aussi sont organisées Les 48 heures de l'agriculture urbaine [<https://www.youtube.com/watch?v=L4sP2XkLJ5c>] qui permettent aux petits comme aux grands de se reconnecter à la nature à travers la culture dans des jardinières.
- Le projet NiceEcoFarm [<http://nice-ecofarm.com>] se situe clairement dans une perspective d'innovation technologique avec des productions en Aquaponie, Hydroponie et petit maraîchage en agroécologie, le tout en auto-suffisance énergétique voire en production d'énergie. Il vise une contribution réelle à l'alimentation des citoyens. Il est installé sur le territoire de Nice ÉcoVallée [<http://www.ecovallee-plaineduvar.fr>] dans la plaine du Var.
- Les Potageurs [<http://lespotageurs.com>] sont nés à Nice voilà cinq ans. Spécialisée dans l'agriculture urbaine, cette société implante des potagers dans des entreprises ou des résidences pour les seniors. Elle travaille également avec des promoteurs immobiliers qui intègrent dans leurs projets des espaces à cultiver, et ce, dès la conception des immeubles.
- La Ville de Nice, avec une adjointe au maire chargée de l'agriculture urbaine et Nice Métropole développent des politiques publiques actives notamment pour transformer des

friches urbaines en jardin partagés comme ce [projet d'oliveraie partagée dans le quartier des Moulins](http://www.presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2021/05/04/nice-agriculture-urbaine-lancement-du-projet-doliveraie-partagee-dans-le-quartier-des-moulins/) [http://www.presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2021/05/04/nice-agriculture-urbaine-lancement-du-projet-doliveraie-partagee-dans-le-quartier-des-moulins/] qui fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine.

- Autre exemple, celui des initiatives dans la [ville de Muans-Sartoux](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190617_mouans_sartoux_agriculture_urbaine.pdf) [http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190617_mouans_sartoux_agriculture_urbaine.pdf]
- Même Monaco est pris en exemple par la presse locale sur ce qu'il est possible de faire en agriculture urbaine. Ainsi en est-il de [cet article de Nice-Matin](https://www.nicematin.com/faits-de-societe/video-comment-lagriculture-urbaine-peut-elle-simplanter-sur-la-cote-dazur-595411) [https://www.nicematin.com/faits-de-societe/video-comment-lagriculture-urbaine-peut-elle-simplanter-sur-la-cote-dazur-595411].
- A la fois emblématique et extrême, Grasse, connue partout pour sa parfumerie, avait perdu progressivement l'essentiel de sa production de plantes à parfum au profit d'importations venant du monde entier. S'agit-il d'un renouveau ? [Dior investit en Provence pour monter en puissance dans la parfumerie](https://www.lesechos.fr/2016/05/dior-investit-en-provence-pour-monter-en-puissance-dans-la-parfumerie-228235) [https://www.lesechos.fr/2016/05/dior-investit-en-provence-pour-monter-en-puissance-dans-la-parfumerie-228235]. L'article ne précise pas le prix des terrains insérés en pleine zone périurbaine dense et qui se voient ainsi replantés et de nouveau exploités pour la parfumerie ; sans doute plusieurs centaines de milliers d'euros pour un hectare. Encore faut-il en trouver.

Retour

PACA ou Région Sud entre agriculture et ville. Entre montagnes et littoraux, les contrastes caractérisent les territoires et les paysages de cette région. Les espaces naturels comportent des sites exceptionnels avec 4 parcs nationaux, 9 parcs naturels régionaux, et de nombreuses réserves naturelles. Région de grandes villes et de petits villages aussi dont beaucoup attirent nombre de touristes tout au long de l'année. Dans cet ensemble, l'agriculture souvent écartée par une urbanisation puissante, s'est accrochée à des productions diversifiées et souvent à forte valeur ajoutée : viticulture, maraîchage, primeurs, fleurs à parfums et plantes médicinales, riziculture, semences ; élevage extensif aussi bovins et chevaux, ovins-caprins. Ainsi son agriculture est l'une des plus productives en euro/ha. Avec plus de 12 % dès 2011, l'agriculture biologique y tient la part de surface agricole utile (SAU) la plus importante en France. Pour répondre à la variété de ces enjeux, le Conseil régional a fait le choix de s'appuyer sur des réseaux d'acteurs. Dans les domaines de la protection de la nature et des sites, plusieurs réseaux associatifs interviennent. Le CEN-PACA [https://cen-paca.org] a par exemple un rôle essentiel pour la gestion des espaces naturels et la sensibilisation des publics. Pour l'agriculture, le Conseil régional peut s'appuyer sur le réseau des Chambre d'agriculture. Le Conseil régional est partenaire de l'élaboration du [PAT des Bouches-du-Rhône](https://reseau rural PACA). Plus largement, il s'appuie sur le [Réseau des PAT en Région Sud](https://reseau rural PACA) [https://reseau rural PACA] lui-même intégré au sein du [Réseau rural PACA](https://reseau rural PACA) [https://reseau rural PACA]. La Région affirme [L'agriculture urbaine au service du plus grand nombre](https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/lagriculture-urbaine-au-service-du-plus-grand-nombre) [https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/lagriculture-urbaine-au-service-du-plus-grand-nombre]. Déclarant ...

La crise sanitaire que nous traversons a dévoilé les dysfonctionnements de la production agro-industrielle et démontré l'urgence à repenser complètement notre façon de nous nourrir et de produire. Le modèle actuel épuise les ressources naturelles et paupérise de nombreux agriculteurs. De plus nombre de citoyens aspirent à des produits plus durables, plus diversifiés, plus locaux.

... ainsi, la Région apparaît proche de positions affichées par le réseaux des AMAP. Elle identifie des acteurs exemplaires tels que Le Talus mentionné dans le réseau de l'association HEKO.FARM ou bien elle aide la structuration de la Cité de l'agriculture.

Les membres de ces divers réseaux répondent à des sollicitations et des logiques propres. Bien peu de raisons poussent à une convergence spontanée. La volonté politique qui pourrait rapprocher ces évolutions parallèles n'apparaît pas de façon explicite.

Retour

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_le_maintien_d%27une_agriculture_paysanne]. Les AMAP sont la transposition en France d'un concept développé à New York, lui-même inspiré de relations tissées entre consommateurs et producteurs dans plusieurs pays du monde : un lien direct entre des consommateurs et un producteur, chacun prenant des engagements précis vis-à-vis de ses partenaires. Ces associations se sont largement répandues : une bonne centaine en PACA, plus de 2 000 En France. Se destinant « à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. », elles se situent au « croisement de l'agriculture paysanne, de l'agriculture biologique et de l'économie sociale et solidaire. ». Les AMAP se retrouvent au sein d'un réseau [<http://www.reseau-amap.org>]. Celles de PACA sont fédérées par l'Alliance Provence Paysans Ecologistes Consommateurs [<http://www.lesamapdeprovence.org>].

Retour

Colloque et association « Terres en Ville » Le colloque qui s'est tenu à Aubagne en 1999 a retracé dix années d'actions conjointes des responsables locaux sur la base d'une charte arrêtée dès 1991 et signée notamment du préfet et du DDAF, du Député-Maire, du Président de la Chambre d'Agriculture.

La présentation ci-jointe téléchargeable, en donne un aperçu. En cours de route la démarche a été étendue à l'ensemble de l'ancienne intercommunalité GHB [2]. Les premières AMAP ne se sont probablement pas épanouies ici par hasard. Un an après le colloque d'Aubagne, une association est née qui a repris le nom Terres en Ville [<https://terresenvilles.org>]. Odile Plan, dans le blog qu'elle anime, a bien repris l'historique de l'association : La ville et son agriculture : "Terres en villes" favorise l'expérimentation [<http://biplan.over-blog.com/article-36067279.html>]. De façon plus complète, un



Dix années de consolidation de l'agriculture urbaine et péri-urbaine à Aubagne

ouvrage a été consacré à cette expérience : [Vers une agriculture urbaine —](#)

[L'exemple de la plaine de Beaudinard à Aubagne \[https://www.cairn.info/vers-une-agriculture-urbaine--9782844445735.htm\]](https://www.cairn.info/vers-une-agriculture-urbaine--9782844445735.htm) dont le premier chapitre met [La politique agricole d'Aubagne à l'affiche \[https://www.cairn.info/vers-une-agriculture-urbaine--9782844445735-page-15.htm\]](https://www.cairn.info/vers-une-agriculture-urbaine--9782844445735-page-15.htm).

Le cheminement d'Aubagne qui a mis en place simultanément des solutions d'urbanisme, de foncier innovant (location vente), de conseil technique et de communication autour des produits a constitué une petite révolution. Le travail de l'association "Terres en ville" a permis de diffuser des concepts et des savoir-faire inédits, notamment à Nantes, dans l'Y Grenoblois, en région parisienne, etc. Des colloques y ont donné un écho international à Palerme, ou autour de Valence (Espagne). Des financements européens ont suivi. Un article entier serait nécessaire.

[Retour](#)

[Retour au sommaire](#)

6.2 Remerciements

S'orienter dans un aussi vaste sujet nécessite quelques connaissances et pistes. Merci pour leurs conseils et encouragements à

Marc BEAUCHAIN, ancien Ancien chef de service à la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, puis à la direction départementale des Territoires et de la Mer 13,

Jean-Marc BERTRAND, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône,

Hubert BOSSE PLATIERE, membre de l'Académie d'Agriculture de France,

Bertrand HERVIEU, membre de l'Académie d'Agriculture de France,

Brigitte VASSALLO, relectrice, Chef de bureau honoraire Mairie de Paris,

Nadine VIVIER, membre de l'Académie d'Agriculture de France,

Martin WOLF, chargé d'étude, Atelier Parisien d'urbanisme,

Merci également à toutes celles et tous ceux qui permettent à un béotien de se faire une idée à partir de leurs travaux directement consultables en ligne.

[Retour au sommaire](#)

Voir en ligne : [L'Académie met en place un Groupe de travail sur la thématique : "Agricultures et biodiversités urbaines"](#)

Recevez la lettre-info de Sentiers en indiquant votre adresse électronique :

[1] Les pages 48–49 de Nourrir la planète – Deyrolle pour l’avenir

[<https://www.eyrolles.com/Sciences/Livre/nourrir-la-planete-9782842306410/>] sous la signature de Pascal Hardy, fondateur d’Agropolis [<https://agropolis.eu>] sont consacrées à l’agriculture urbaine. Nature Urbaine, présentée comme la plus grande ferme urbaine en toiture d’Europe est située sur le toit du pavillon 6 de Paris Expo Porte de Versailles. Elle a rouvert ses portes en mars 2021. Elle est créée par Agropolis et Cultures en Ville.

[2] Dès 1990 était créée la Communauté de villes Garlaban–Huveaune–Sainte–Baume (GHB) qui deviendra la Communauté d’agglomération du pays d’Aubagne et de l’Étoile

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_d%27agglom%C3%A9ration_du_pays_d%27Aubagne_et_de_l%27C3%9A] Avec cinq autres intercommunalités, elle a ensuite fusionné pour former la métropole d’Aix–Marseille–Provence.

Un message, un commentaire ?